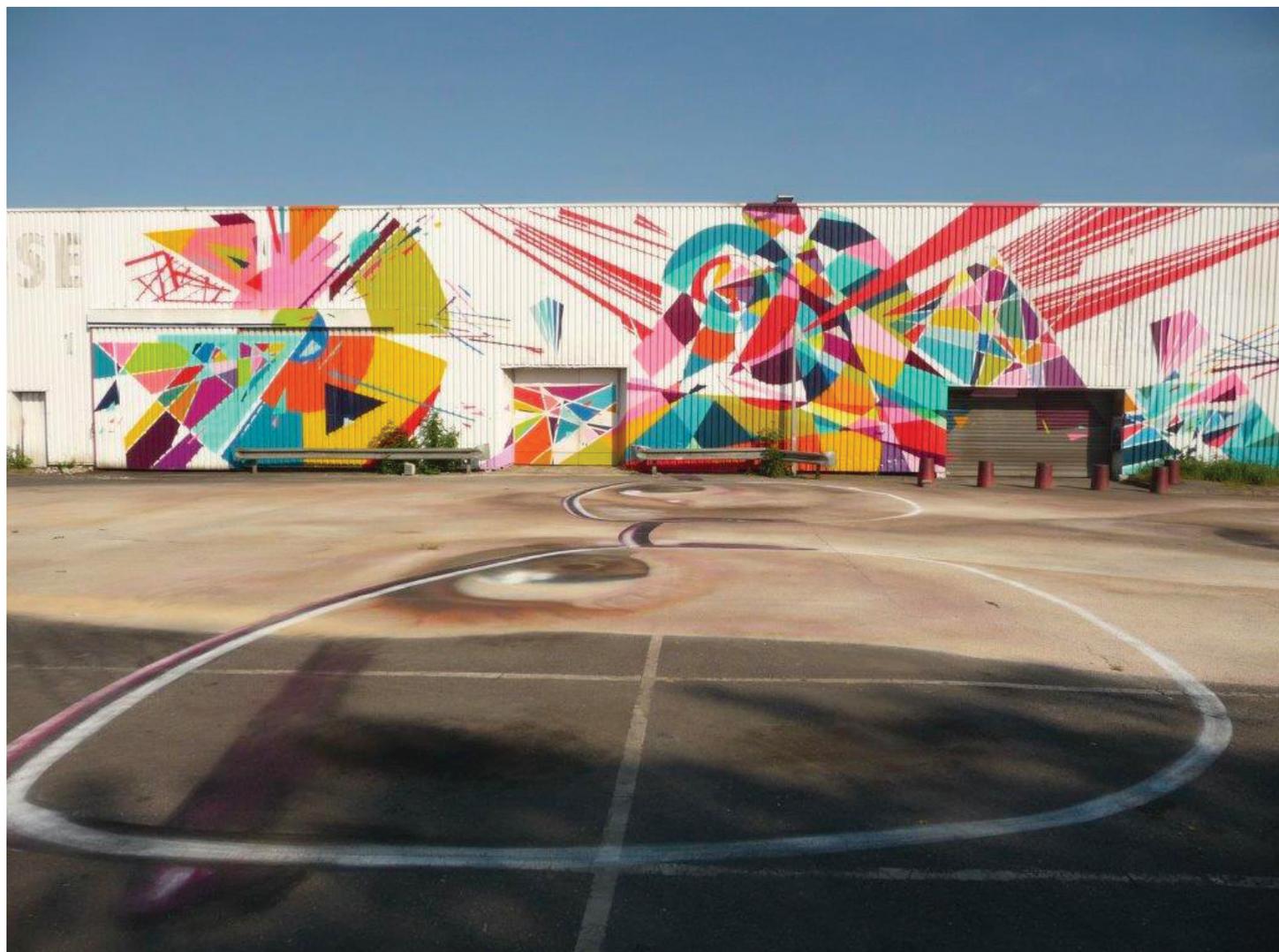


Les entrepreneurs étrangers à Paris



apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

MAIRIE DE PARIS 
DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE,
DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

JUIN 2016

Directrice de la publication: Dominique Alba
Étude réalisée par: Emmanuelle Pierre-Marie et Pauline Virot
Sous la direction de: Audry Jean-Marie
Cartographie: Anne Servais
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire
Maquette: Apur
www.apur.org

F_2014 - DDCT

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 5 |
| Profils des dirigeants d'entreprise étrangers et panorama des activités | 7 |
| Une entreprise parisienne sur dix est dirigée par un étranger non communautaire..... | 7 |
| La géographie parisienne des entrepreneurs étrangers | 9 |
| Un dirigeant sur quatre est une femme | 12 |
| Des entrepreneurs relativement plus jeunes..... | 13 |
| Les entreprises avec un capital important sont rares..... | 14 |
| Les hôtels et restaurants, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité | 15 |
| Défaillances de sociétés et entreprises radiées | 18 |
| Parcours d'entrepreneurs étrangers | 21 |
| Une analyse qualitative par entretien : éléments de méthodes | 21 |
| Créer son entreprise : la combinaison d'un contexte et d'un savoir-faire..... | 22 |
| L'entrée dans la création d'entreprise, les différentes étapes d'un parcours | 24 |
| Les actions des associations : | |
| un accompagnement personnalisé des étrangers vers la création d'entreprise..... | 27 |
| Des défis spécifiques à relever en tant que créateur d'entreprise étranger..... | 30 |
| Trouver un financement, une nouvelle étape difficile à franchir | 32 |
| Accéder aux locaux : blocages et solutions innovantes | 35 |
| L'autocensure exacerbée par des parcours de vie déstabilisants, se faire connaître en se faisant oublier | 37 |
| Changer le regard | 39 |
| Promouvoir la diversité et l'inclusion..... | 39 |
| Agir pour changer le regard des entreprises et de la société..... | 40 |
| Valoriser les méta-compétences..... | 41 |
| Mettre en avant les atouts de Paris comme une ville cosmopolite où les occasions sont légions..... | 41 |
| Revitaliser le tissu économique local par l'entreprenariat ou l'ESS..... | 42 |
| Favoriser des parcours intégrés dans les quartiers prioritaires..... | 42 |
| Identifier des facteurs clés de réussite | 44 |
| S'appuyer sur le numérique et les réseaux sociaux | 44 |
| Partager les parcours : les entrepreneurs étrangers ambassadeurs de leur succès | 45 |
| Éléments bibliographiques cités dans le rapport d'études | 46 |
| Définition des principaux secteurs d'activité | 48 |
| Glossaire | 50 |

Introduction

L'accès à l'emploi est l'une des composantes majeures de l'intégration des personnes immigrées, en ce qu'il permet l'autonomie économique et facilite l'intégration dans la société d'accueil. Or les étrangers rencontrent de nombreux obstacles dans leur insertion professionnelle et sont plus que d'autres victimes du chômage. Des initiatives œuvrent à promouvoir les actions facilitant à la fois la recherche d'emploi et la création d'activités par les migrants, tout en incitant les employeurs à s'ouvrir davantage à la diversité.

D'après les données du greffe du tribunal de commerce de Paris, 32 500 dirigeants d'entreprises implantées à Paris sont des étrangers non communautaires, soit 9 % des dirigeants. Cette proportion atteint 14 % pour les créateurs d'entreprise, c'est-à-dire les dirigeants dont l'entreprise existe depuis moins d'un an. Parmi les actifs qui travaillent à Paris, on retrouve la même proportion d'étrangers non communautaires que parmi les dirigeants d'entreprises parisiens, soit 9 %.¹

Les activités informelles et les auto entrepreneurs étrangers à Paris ne sont pas encore comptabilisés dans les statistiques ; en revanche, ils sont bien présents parmi les entrepreneurs rencontrés.

Créer son propre emploi peut être une solution permettant de s'insérer sur le marché du travail pour les étrangers vivant à Paris, dans un contexte parisien où 21 % des actifs étrangers non communautaires se déclarent au chômage, contre 10 % des Français et où certains actifs étrangers sont employés en deçà de leurs compétences.

Le service **Égalité Intégration Inclusion de la ville de Paris** a missionné l'Apur afin d'étudier les parcours de création d'entreprise par le public de nationalité étrangère : quelles motivations les incitent à faire ce choix ? Quels sont leurs profils ? Vers quels secteurs d'activité s'orientent-ils ? ? Quels sont les facteurs de réussites mis en avant ? Quelles difficultés rencontrent-ils durant leurs parcours de création d'entreprise ? Quel est le rôle joué par le milieu associatif dans ce parcours ? Quelles sont les bonnes pratiques qui existent à Paris ? Comment changer les regards et valoriser les atouts de la diversité ?

La première partie de l'étude dresse un panorama des entreprises implantées à Paris dirigées par des étrangers non communautaires (profil des dirigeants, secteurs d'activité, localisation, etc.) en exploitant les données du greffe du tribunal de commerce de Paris.

Dans les parties suivantes, une analyse qualitative par entretiens permet d'approfondir plus spécifiquement les étapes des parcours de création d'entreprise à Paris en tant qu'étranger (défis spécifiques à relever, atouts, facteurs clés de réussite, etc.). L'étude croise les statistiques avec les récits d'expériences mais également les positions des professionnels (associatifs, institutionnels) avec le propre vécu voire ressenti des entrepreneurs eux-mêmes.

1 – D'après le recensement Insee, 5 % des actifs résidant à Paris sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprises. Cette proportion est identique parmi les français et les étrangers.

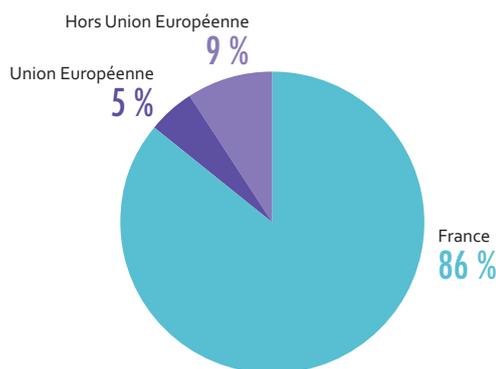
PARTIE 1 Profils des dirigeants d'entreprise étrangers et panorama des activités

Une entreprise parisienne sur dix est dirigée par un étranger non communautaire

Selon les données du greffe du tribunal de commerce de Paris, **qui ne prennent pas en compte les auto entrepreneurs**², près de 52 200 dirigeants d'entreprises étrangers sont à la tête d'une entreprise active à Paris au 31 décembre 2014, soit 14 % des 363 800 dirigeants d'entreprise. Parmi eux, 32 500 dirigeants sont des étrangers de nationalités hors Union européenne (UE), soit 9 % des dirigeants.

La proportion d'étrangers parmi les dirigeants d'entreprises localisées à Paris est équivalente à celle existant dans l'ensemble des actifs parisiens. 15 % des actifs qui travaillent à Paris ont une nationalité étrangère³. 9 % des actifs qui résident à Paris sont des étrangers extra-communautaires.

Répartition des dirigeants d'entreprise en activité à Paris par groupe de nationalités (hors UE) en %



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Par grande zones géographiques, environ un quart des dirigeants non communautaires est asiatique, la moitié est de nationalités d'Afrique ou du Moyen-Orient. Le dernier quart se compose de Turcs, d'Européens hors UE et d'Américains.

Dans le détail des nationalités, les Chinois, Algériens, Tunisiens, Marocains et Turcs représentent ensemble la moitié des dirigeants d'entreprise à Paris de nationalité hors UE, devant les Etats-Uniens et les Egyptiens.

Parmi les dirigeants d'entreprise non communautaires à Paris, 3 300 sont des créateurs d'entreprise⁴, définis ici comme les entrepreneurs dont la structure a été créée depuis moins d'un an, soit un sur dix environ. Ces derniers comptent une proportion plus élevée d'étrangers non communautaires (14 % au lieu de 9 % parmi l'ensemble des dirigeants).

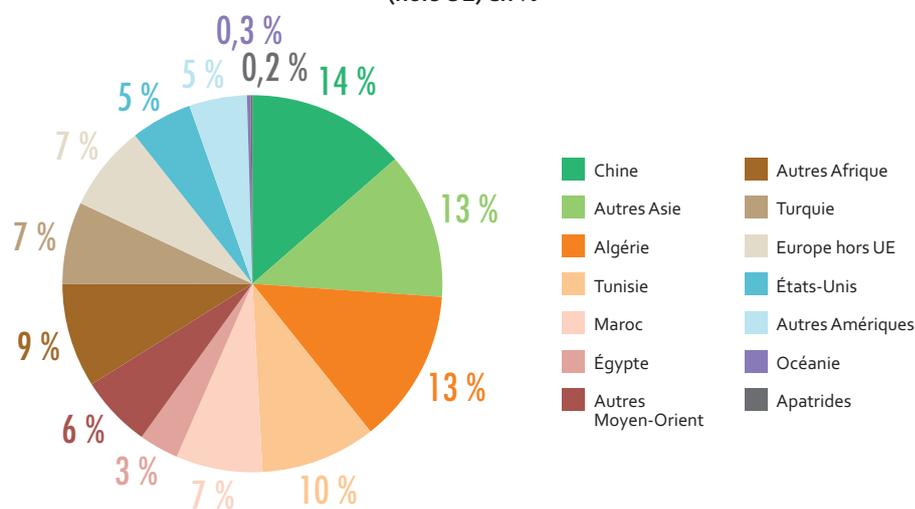
2 – Les données du Greffe relatives aux auto entrepreneurs étrangers à Paris sont recensées depuis la fin de l'année 2015 et n'ont donc pu être intégrées à l'étude. En revanche, les futures analyses pourront désormais les prendre en compte. L'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) recense des statistiques aux plans national et départemental, mais elles ne sont pas déclinées par nationalité pour les auto entrepreneurs.

3 – Le pourcentage d'étrangers non communautaire parmi les actifs qui travaillent à Paris n'est pas disponible.

4 – Toujours hors auto entrepreneurs.

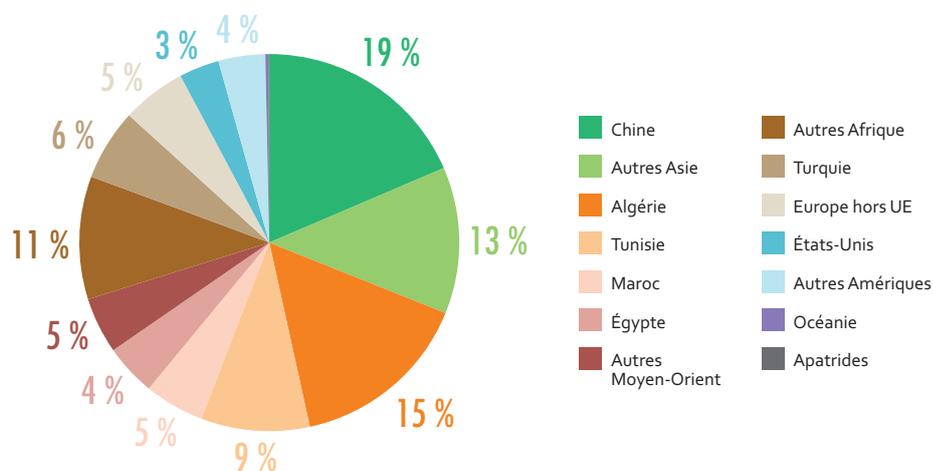
Environ 1/3 des créateurs d'entreprise étrangers extra-communautaires a une nationalité asiatique, la moitié une nationalité africaine ou du Moyen-Orient. Les autres nationalités représentent 20 % des créateurs d'entreprise étrangers non communautaires.

Répartition des dirigeants d'entreprise 2014 en activité à Paris par groupe de nationalités (hors UE) en %



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

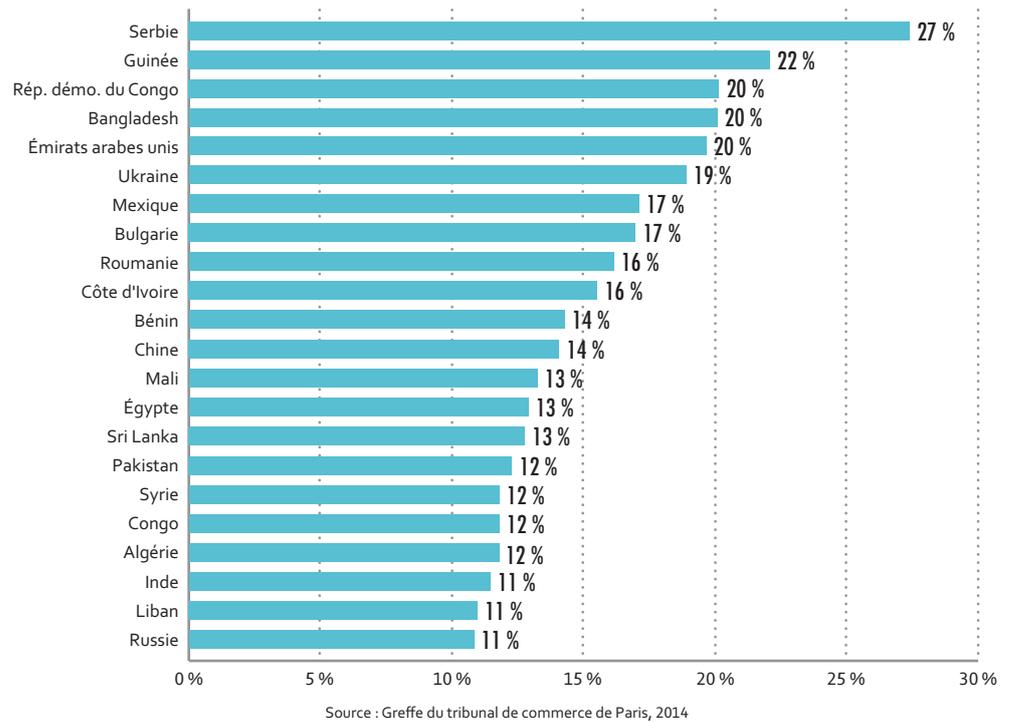
Répartition des créateurs d'entreprise 2014 en activité à Paris par groupe de nationalités (hors UE) en %



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

La Serbie, la Guinée, la République démocratique du Congo, le Bangladesh, les Emirats Arabes-Unis et l'Ukraine arrivent en tête des nationalités rassemblant la plus forte proportion de créateurs d'entreprise (entreprise créée depuis moins d'un an en 2014) parmi les dirigeants d'entreprise implantés à Paris. Certains pays d'immigration récente comme des pays de l'Est récemment membres de l'Union européenne (Bulgarie, Roumanie) ou des pays instables politiquement (République Démocratique du Congo, Mali, Egypte, Syrie, Ukraine, etc.) complètent cette liste.

Liste des pays ayant la plus forte proportion de jeunes créateurs d'entreprise de moins d'un an



La géographie parisienne des entrepreneurs étrangers

C'est dans l'Est parisien qu'existent les plus fortes proportions de dirigeants d'entreprises de nationalités non communautaires. Ils représentent plus de 16 % des dirigeants d'entreprises implantées dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

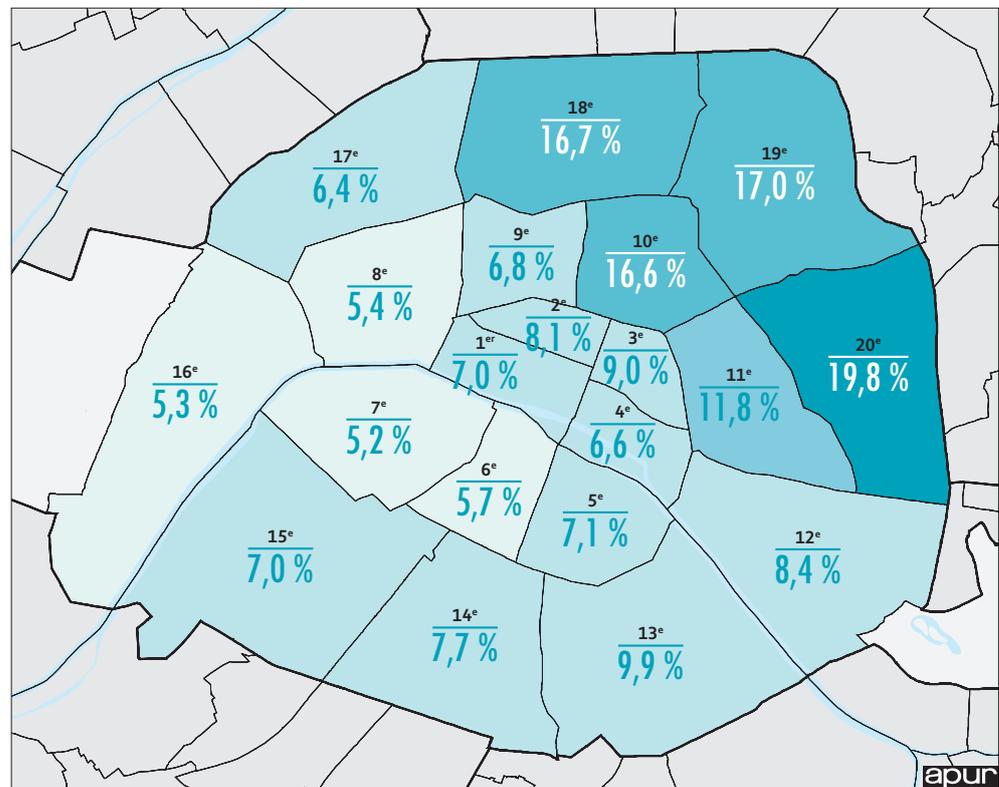
Nationalité hors UE des dirigeants d'entreprise 2014

Part des dirigeants d'entreprise de nationalité hors UE



Moyenne Paris = 8,7 %

Source : Greffe du tribunal de commerce - 2014

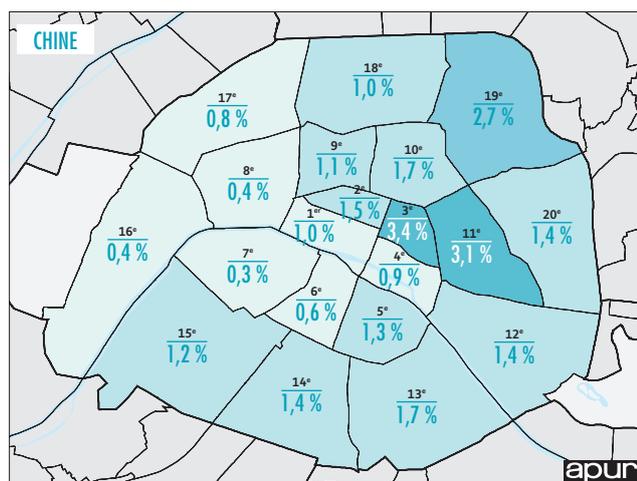


La géographie parisienne des dirigeants d'entreprise étrangers non communautaires varie selon la nationalité⁵.

- Les dirigeants d'entreprise chinois représentent plus de 2 % des dirigeants d'entreprise des 3^e, 11^e et 19^e arrondissements. La présence de population asiatique dans le 13^e arrondissement est plus ancienne et regroupe d'autres origines : Laos, Vietnam en particulier. La majorité d'entre eux a obtenu la nationalité française.
- Les dirigeants d'entreprise algériens se localisent particulièrement dans l'Est parisien. Ils représentent plus de 3 % des dirigeants des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. C'est aussi dans ces trois arrondissements que les proportions de dirigeants tunisiens et marocains sont les plus importantes.

Chaque nationalité semble avoir ses arrondissements de prédilection, en fonction à la fois de l'histoire de l'immigration et des activités qui y sont déjà développées. Il existe par exemple une concentration plus importante de dirigeants d'entreprise turcs, sri-lankais, pakistanais et indiens dans le 10^e arrondissement.

5 – Sur les cartes, les pourcentages diffèrent légèrement car seuls 87 % des dirigeants étrangers non communautaires ont renseigné leur arrondissement d'implantation.

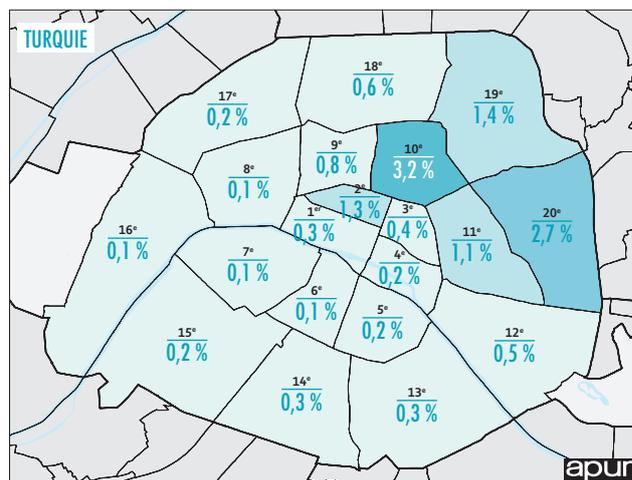
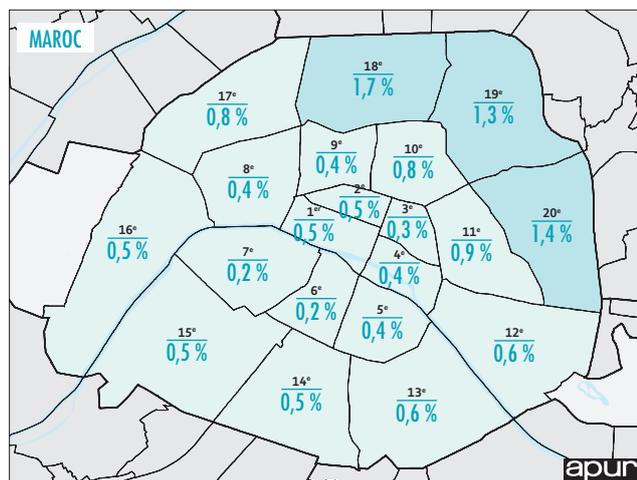
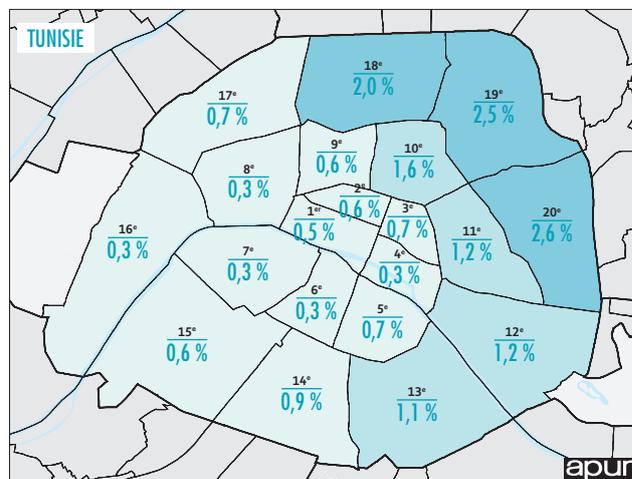
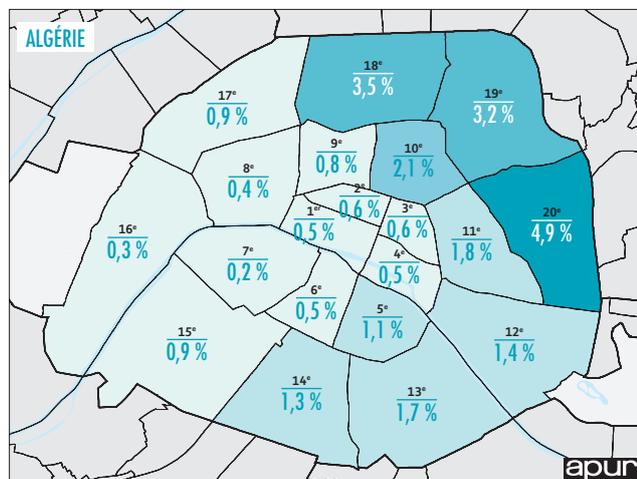


Nationalité hors UE des dirigeants d'entreprise 2014

Part des dirigeants d'entreprise de nationalité hors UE



Source : Greffe du tribunal de commerce - 2014



Répartition des dirigeants en activité à Paris selon la nationalité et la localisation la plus fréquente à l'arrondissement (Effectifs les plus grands)

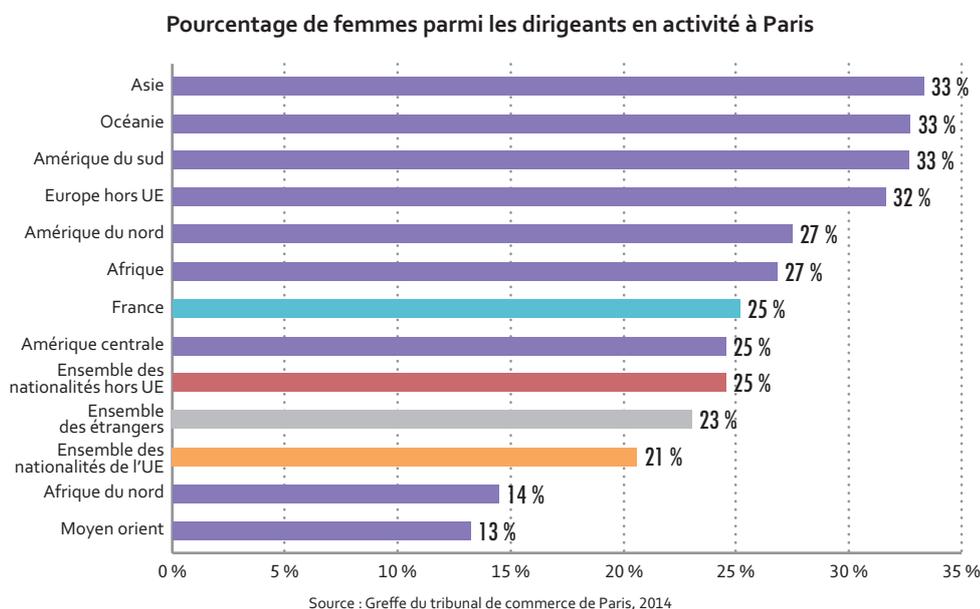
| Nationalité (hors UE) des dirigeants d'une entreprise localisée à Paris | Nombre de dirigeants (hors UE) | Proportion parmi l'ensemble des dirigeants parisiens (en %) | Localisation la plus fréquente par arrondissement |
|---|--------------------------------|---|--|
| Asie | 10 800 | 3,0 | 10 ^e et 11 ^e |
| Afrique du nord | 9 900 | 2,7 | 20 ^e et 18 ^e |
| Moyen-Orient | 3 100 | 0,9 | 16 ^e et 8 ^e |
| Autre Afrique | 2 900 | 0,8 | 18 ^e et 10 ^e |
| Europe hors UE | 2 400 | 0,7 | 8 ^e et 16 ^e |
| Amérique du nord | 2 200 | 0,6 | 8 ^e , 7 ^e et 16 ^e |
| Amérique du sud | 800 | 0,2 | 8 ^e et 16 ^e |
| Amérique centrale et caraïbes | 300 | 0,1 | 8 ^e , 18 ^e et 20 ^e |
| Océanie | 100 | 0,0 | 8 ^e |
| Apatride | moins de 100 | 0,0 | |
| Total des nationalités hors UE | 32 500 | 8,9 | 8^e, 10^e, 18^e et 20^e |

| Nationalité (hors UE) des dirigeants d'une entreprise localisée à Paris | Nombre de dirigeants (hors UE) | Proportion parmi l'ensemble des dirigeants parisiens (en %) | Localisation la plus fréquente par arrondissement |
|---|--------------------------------|---|--|
| Chine | 4 400 | 1,2 | 11 ^e , 3 ^e , 19 ^e et 10 ^e |
| Algérie | 4 300 | 1,2 | 20 ^e et 18 ^e |
| Tunisie | 3 200 | 0,9 | 20 ^e et 18 ^e |
| Maroc | 2 400 | 0,6 | 18 ^e et 17 ^e |
| Turquie | 2 300 | 0,6 | 10 ^e et 20 ^e |
| Etats-Unis | 1 700 | 0,5 | 8 ^e , 7 ^e et 16 ^e |
| Egypte | 1 100 | 0,3 | 20 ^e et 18 ^e |
| Suisse | 900 | 0,3 | 8 ^e et 16 ^e |
| Japon | 800 | 0,2 | 1 ^{er} et 2 ^e |
| Liban | 700 | 0,2 | 16 ^e et 18 ^e |
| Sri Lanka | 700 | 0,2 | 10 ^e et 18 ^e |
| Cameroun | 600 | 0,2 | 18 ^e et 10 ^e |
| Russie | 500 | 0,1 | 8 ^e et 16 ^e |
| Iran | 500 | 0,1 | 15 ^e , 8 ^e et 16 ^e |
| Canada | 500 | 0,1 | 8 ^e et 16 ^e |
| Pakistan | 500 | 0,1 | 10 ^e et 18 ^e |
| Côte d'Ivoire | 500 | 0,1 | 20 ^e et 11 ^e |
| Yougoslavie | 400 | 0,1 | 20 ^e et 11 ^e |
| Inde | 400 | 0,1 | 10 ^e et 18 ^e |
| Cambodge | 300 | 0,1 | 13 ^e et 11 ^e |
| Autres nationalités hors UE | 5 800 | 1,6 | |
| Total des nationalités hors UE | 32 500 | 8,9 | 8^e, 10^e, 18^e et 20^e |

Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Un dirigeant sur quatre est une femme

Selon les données du greffe du tribunal de commerce de Paris, 25 % des entreprises sont dirigées par des femmes. La part des femmes est aussi de 25 % parmi les dirigeants des nationalités non communautaires, même parmi les entreprises créées il y a moins d'un an. Il est possible que cette part soit plus importante encore, les femmes créatrices se tournant davantage vers les auto-entreprises, qui ne sont pas incluses dans les données du greffe du tribunal de commerce de Paris. Cependant, des différences sensibles existent entre les groupes de nationalité, puisque 33 % des dirigeants asiatiques sont des femmes, contre seulement 13 % des dirigeantes du Moyen-Orient.



L'immigration de plus en plus féminine

Selon l'enquête Trajectoires et Origines (TeO), enquête conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et de l'Institut national de la statistique et études économiques (Insee), réalisée en 2008, la population immigrée est devenue majoritairement féminine en France.

Les femmes représentaient 47 % de la population immigrée en 1911, 44 % entre 1954 et 1975. Elles sont devenues majoritaires dans les années 2000, atteignant **51 % en 2008**. Elles représentent 65 % des immigrés venus des pays de l'Union européenne (hors Espagne, Italie et Portugal) et 57 % des immigrés d'Afrique centrale ou du Golfe de Guinée, elles restent minoritaires parmi les immigrés turcs (46 %), marocains et tunisiens (48 %). La modification de la politique migratoire et la reconnaissance légale du droit au regroupement familial à partir de 1974 ne suffisent pas à expliquer la féminisation de la population immigrée depuis le milieu des années 70. En effet, les femmes qui arrivent en France sont de plus en plus souvent des célibataires ou des « pionnières » qui devancent leurs conjoints. Elles représentaient 16 % des immigrés arrivés sans leur conjoint avant 1974, contre 42 % depuis 1998. Et sur la même période, leur part dans la population célibataire a doublé, de 23 % à 47 %. Elles sont également plus nombreuses à

migrer en France pour faire leurs études : après 1998, un étudiant étranger sur deux est une femme, contre un sur quatre dans la période 1975-1983. Inversement, les motifs d'accès au séjour chez les hommes évoluent : les hommes forment le tiers des personnes venues en France au titre du regroupement familial et leur nombre progresse parmi les conjoints de français. L'enquête montre ainsi **un net rapprochement entre les comportements migratoires des deux sexes**.

Contre les perceptions stéréotypées et réductrices qui les envisagent comme passives, simples accompagnatrices des hommes, isolées au foyer, les femmes migrantes sont désormais plus volontaires, jeunes et diplômées.

La politique d'intégration des femmes immigrées évolue en parallèle. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le processus d'intégration, notamment de leurs familles et de leurs enfants. Nombreuses sont les femmes immigrées à rencontrer de réelles difficultés dans la pratique du français ainsi que pour s'insérer professionnellement et socialement. Les associations qui facilitent leur intégration dans les divers domaines de la vie sociale et professionnelle et leurs permettent de mieux garantir leurs droits, réalisent un travail essentiel dans leur parcours d'inclusion.

Accompagner les femmes étrangères vers la création d'entreprise

Le rôle de l'IRFED tient une place importante dans l'étude, néanmoins depuis la réalisation des enquêtes de terrain, cette association a récemment suspendu ses activités.

L'association IRFED Europe spécialisée dans l'accompagnement à la création d'entreprise, a été créée en 1980 pour travailler plus spécifiquement auprès du public féminin, notamment les femmes migrantes dont l'intégration économique est particulièrement problématique. « Vu notre historique on a encore beaucoup, beaucoup de migrantes ou de descendantes de migrants qui viennent à nous, ici par le bouche-à-oreilles, bien évidemment. » explique Caroline Bah, Présidente de l'association. En 2014, 40 % des femmes en formation étaient de nationalité étrangère et 64 % étaient d'origine étrangère (issues de l'immigration) dont 28 % d'Afrique noire, 11 % d'Afrique du nord, 10 % d'Europe et seulement 4 % d'Asie.

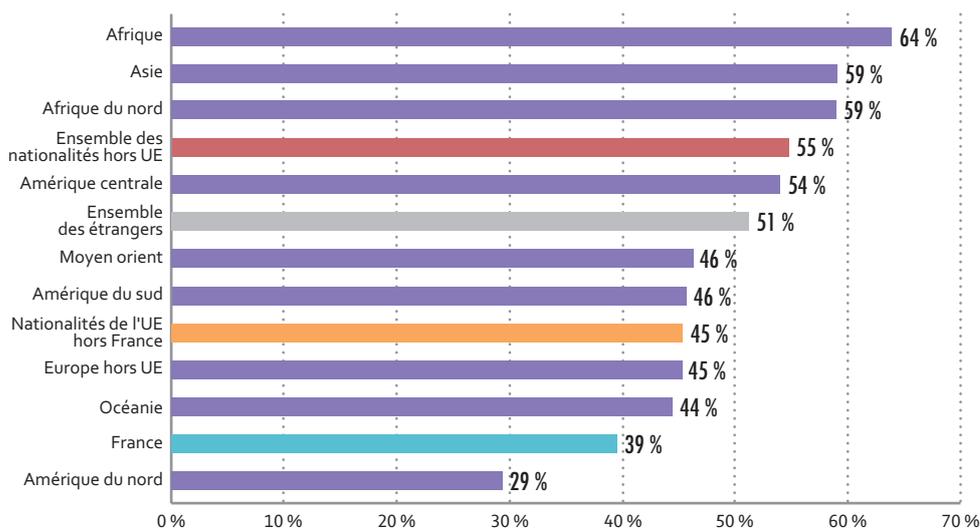
L'IRFED Europe reçoit environ 80 femmes par an qui suivent une de leurs trois formations : une formation courte de sensibilisation à la création d'entreprise, une formation de six semaines à l'étude de marché et une formation en sciences comptables et financières. La formation est la même pour toutes, même s'il existe une hétérogénéité de niveau de diplômes parmi les femmes qui y assistent. Le niveau des formations s'est adapté au niveau des femmes qui sont de plus en plus diplômées. **Actuellement, plus de la moitié des femmes formées à l'IRFED Europe ont fait des études supérieures.**

Des entrepreneurs relativement plus jeunes

Concernant l'âge des dirigeants, ceux âgés de moins de 30 ans sont très minoritaires. Ils représentent seulement 3 % des dirigeants et 5 % des dirigeants étrangers non communautaires. Ils sont un peu plus nombreux, en proportion, parmi les créateurs d'entreprises (entreprise créée il y a moins d'un an), respectivement 14 % et 13 %.

Pour autant, les dirigeants hors UE sont plus jeunes que l'ensemble des dirigeants puisque 55 % sont âgés de moins de 50 ans, à comparer à 39 % des dirigeants français. La proportion de dirigeants âgés de moins de 50 ans s'élève à plus de 64 % pour les dirigeants d'Afrique.

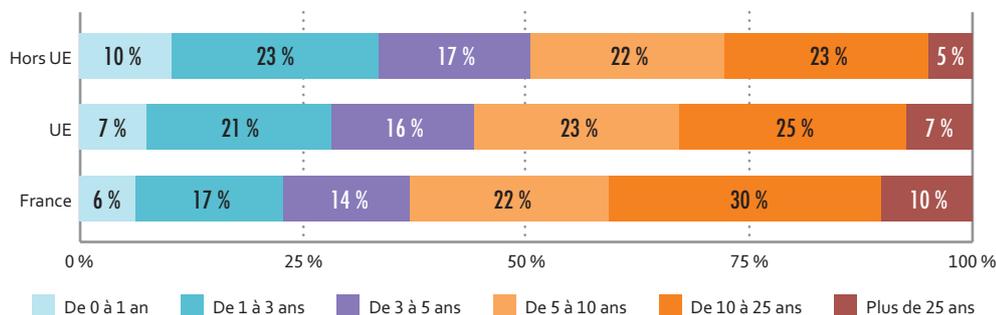
Pourcentage de dirigeants d'entreprise en activité âgés de moins de 50 ans à Paris



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Les entreprises en activité dirigées par des étrangers non communautaires sont aussi plus jeunes que celles dirigées par des dirigeants français puisque la moitié existe depuis moins de 5 ans, contre un peu plus d'un tiers (37 %) des entreprises dirigées par les Français.

Répartition des entreprises en activité à Paris selon l'année de création de l'entreprise (en %)



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Les données du greffe du tribunal de commerce de Paris ne renseignent pas sur le niveau de diplôme des dirigeants d'entreprise.

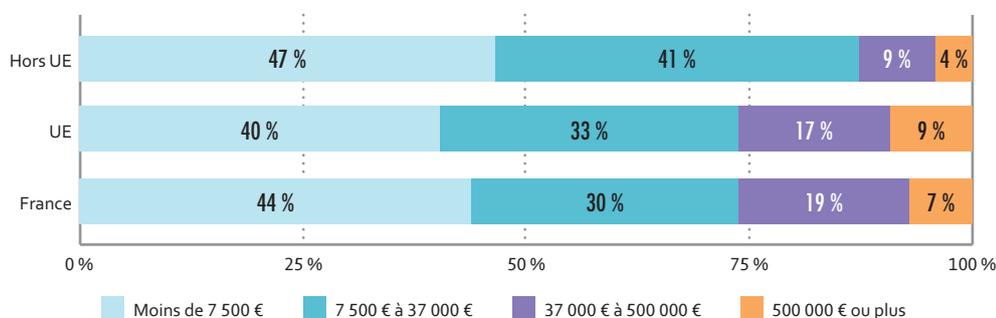
À ce sujet, l'expérience des associations rencontrées dans le cadre de cette étude donne toutefois quelques tendances. Elles partagent le constat **d'une féminisation du public** d'une part, d'autre part **d'une présence de plus en plus importante de diplômés**.

Les entreprises avec un capital important sont rares

Plus que les autres dirigeants, les dirigeants des nationalités hors Union européenne s'engagent avec un capital relativement faible. Près de la moitié des entreprises ont un capital inférieur à 7 500 euros (spécialement les nationalités d'Afrique et d'Amérique Centrale et du Sud). La différence avec les dirigeants des nationalités de l'Union européenne (France incluse) est visible surtout pour les capitaux importants. 28 % entreprises dirigées par des étrangers communautaires ont un capital supérieur à 37 000 euros⁶, contre seulement 13 % des entreprises dirigées par des étrangers non communautaires, soit presque trois fois moins. En revanche, 36 % des entreprises dirigées par des nord-américains ont un capital égal ou supérieur à 37 000 euros.

Les jeunes créateurs d'entreprise, c'est-à-dire depuis moins d'un an, possèdent des plus petits capitaux puisque 68 % débutent avec moins de 7 500 euros de capital.

Répartition des dirigeants d'entreprise en activité à Paris par capital de l'entreprise (en %)



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

6 – Le seuil de 37 000 € correspond au capital social minimum pour une Société Anonyme (SA).

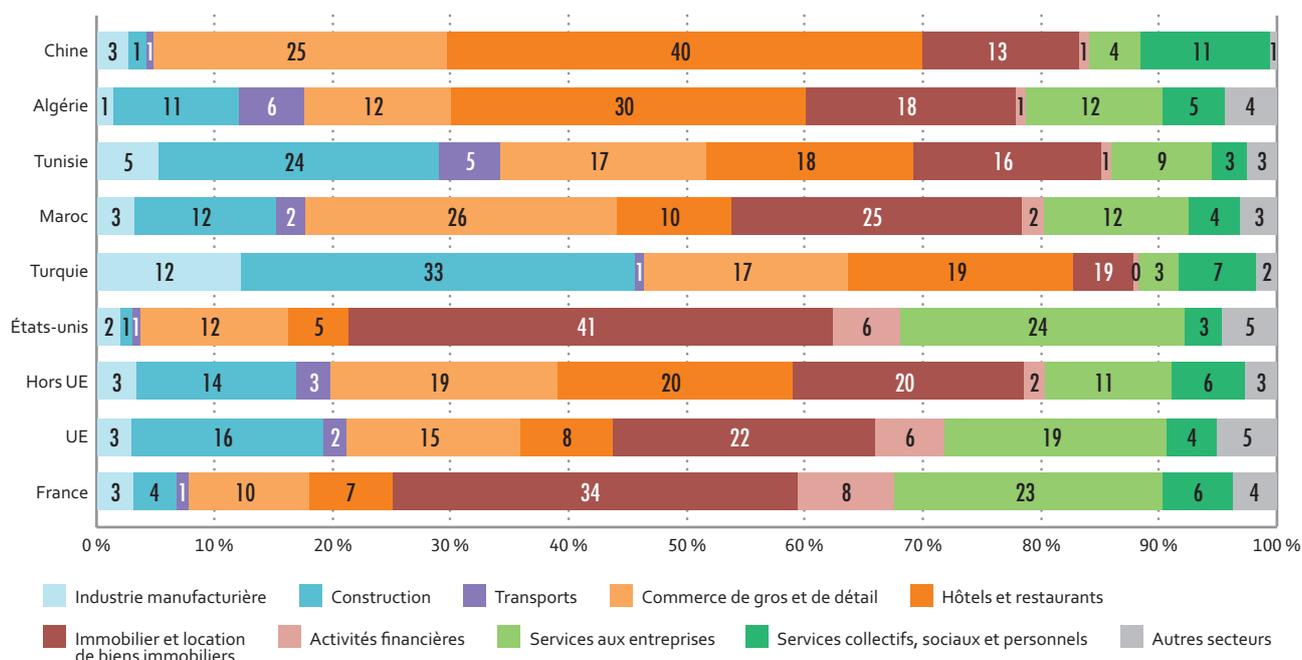
Les hôtels et restaurants, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité

D'après une étude de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) ⁷, la moitié des entreprises (« traditionnelles » ou auto entreprises) créées par des étrangers (auto entrepreneurs compris) est concentrée dans deux secteurs d'activité : la construction (31 %) et le commerce de détail (20 %), contre respectivement 16 % et 14 % des entreprises créées par des Français.

Selon les données du greffe du tribunal de commerce de Paris (hors auto entrepreneurs), les hôtels et restaurants, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité des entreprises dirigées par des étrangers non communautaires. Par comparaison, l'immobilier et les services aux entreprises sont les deux principaux secteurs d'activité des dirigeants parisiens de nationalité française (34 % et 23 %). Ces principaux secteurs d'activité sont détaillés en annexe.

Les données du greffe du tribunal de commerce de Paris montrent comment certaines activités sont plus répandues parmi certaines nationalités. À titre d'exemple, les dirigeants d'hôtels et restaurants sont en proportion deux fois plus représentés parmi les Chinois, par rapport à leur proportion au sein de l'ensemble des dirigeants non communautaires (respectivement 40 % et 20 %). De même, un dirigeant chinois sur quatre exerce dans le commerce (de gros ou de détail) contre un sur cinq parmi les dirigeants extra-communautaires.

Secteurs d'activité des dirigeants d'entreprise selon la nationalité du dirigeant



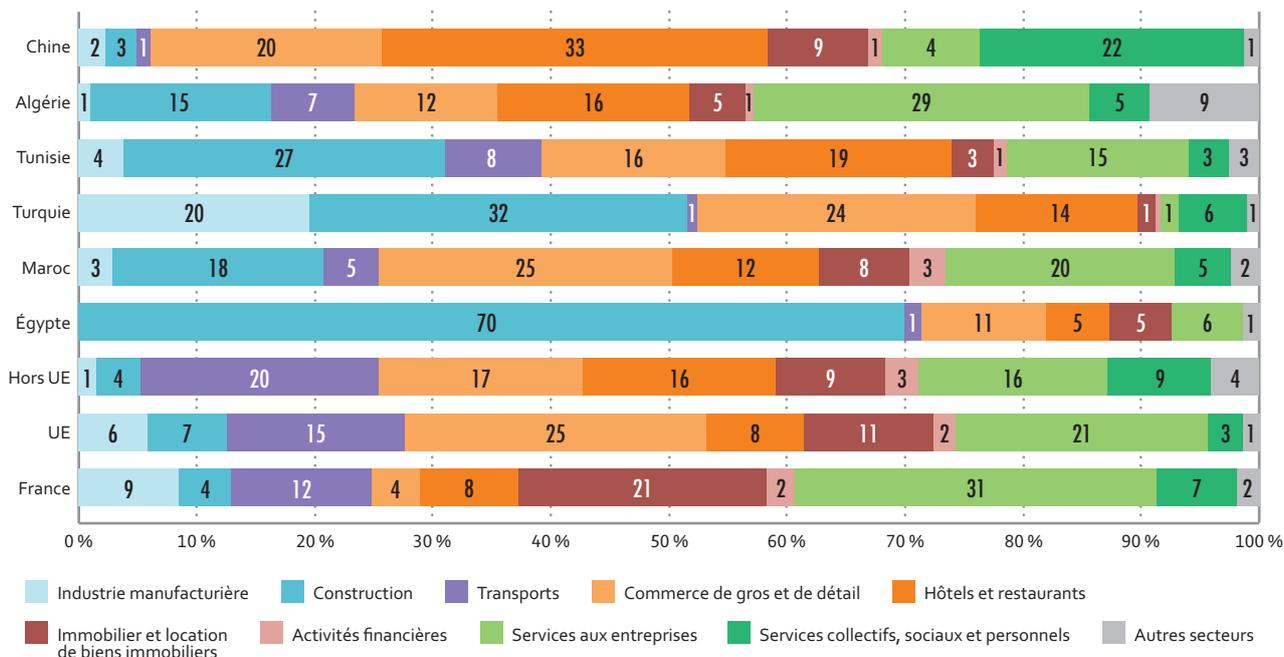
Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

7 – APCE, La création d'entreprises par les créateurs de nationalité étrangère hors Union européenne, juin 2014.

Pour les entreprises créées depuis moins d'un an par des étrangers non communautaires, les principaux secteurs d'activité sont les transports, suivis par le commerce, les hôtels/restaurants et les services aux entreprises. Par comparaison, les services aux entreprises et l'immobilier sont les deux principaux secteurs d'activité des entreprises des jeunes créateurs français.

Les créateurs d'entreprise chinois et algériens sont plus présents dans les services que l'ensemble des dirigeants de ces deux nationalités. Autre résultat, les Egyptiens sont la 6^e nationalité la plus fréquente parmi les créateurs d'entreprise et travaillent surtout dans le domaine de la construction.

Secteurs d'activité des créateurs d'entreprise 2014 selon la nationalité du créateur



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Quel lien est-il possible d'observer entre les secteurs d'activité et les nationalités? S'il existe une spécialisation « ethnique » des emplois, celle-ci découle à la fois de l'organisation en réseau et des opportunités, comme le décrypte la chercheuse Catherine Withol de Wenden⁸. L'historienne Claire Zalc va aussi dans ce sens: « Autre mythe, tenace, celui qui lie, quasi-mécaniquement, origine nationale et secteur d'activité. Les stéréotypes sont légion autour de l'épicier arabe et du buraliste asiatique comme naguère à propos du tailleur juif polonais et du maçon italien. [...] Dans les entreprises du Sentier, à Paris, se succèdent immigrants d'Europe Centrale et Orientale, Turcs et Arméniens, Juifs d'Afrique du Nord, Chinois, Pakistanais etc. Les spécialisations professionnelles s'expliquent non par l'importation de traditions mais par la diffusion d'un type de travail, au sein d'une filière migratoire ou encore par une logique d'accumulation professionnelle »⁹.

8 – Charlotte Rotman, « Aucun déterminisme ethnique ne porte les gens vers un métier », Libération, 4 septembre 2004.

9 – Claire Zalc, chargée de recherches au CNRS, Institut d'histoire moderne et contemporaine. Ce texte a été initialement publié dans le Dictionnaire historique des patrons français (ouvrage sous la direction de Jean-Claude Daumas, Flammarion, 2010).

De plus en plus de projets d'entreprises prennent source sur un double enracinement en France et dans le pays d'origine

D'après les associations rencontrées, le secteur d'activité des entreprises est souvent en lien avec le pays d'origine : matière première importée pour des cosmétiques, artisanat du pays (bijoux, textile par exemple), import/export, logistique, nouvelles technologies de communication, etc. Souvent, il s'agit de transformer ou de valoriser des produits du pays d'origine. Les projets en lien à la fois avec la France et le pays d'origine sont de plus en plus fréquents. Sur ce point, le statut d'auto-entrepreneur créé en 2005 a changé la donne. Davantage de porteurs souhaitent créer une entreprise en France et plus uniquement dans le pays d'origine. Par exemple, le Service International d'Appui au Développement (SIAD) aide des porteurs de projets de la communauté malienne dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : atelier de couture et commercialisation des textiles, commercialisation de luffa (éponge végétale), etc. Autre exemple, le projet WAYA développé par Singa se positionne dans une optique triple win où chaque partie est gagnante : la société d'accueil, la société d'origine et le porteur de projet. L'idée du projet WAYA est aussi de limiter la fuite des cerveaux. Cette expression désigne la migration vers les pays développés des travailleurs qualifiés ou très qualifiés du Sud. Elle peut être perçue soit comme un gain pour la société d'accueil et pour le pays d'origine (retour au pays, transfert d'argent, etc.) soit comme une perte pour le pays d'origine.

Dans le cas de la communauté asiatique, la coopération avec le pays d'origine prend plusieurs formes : création d'une entreprise en France pour vendre la production familiale restée au pays ; recherche de productions locales pour ne plus dépendre des intermédiaires d'import-export ; Les commerces asiatiques se sont constitués par vagues : la restauration chinoise, japonaise, coréenne puis thaïe d'une part et d'autre part le prêt-à-porter. Les ateliers parisiens servent ainsi de variable d'ajustement pour les collections des chaînes de prêt-à-porter (finition, réapprovisionnement). En effet, la production de prêt-à-porter se fait majoritairement en Chine depuis la disparition des quotas¹⁰. Néanmoins, certains ateliers parisiens ont été déménagés à Aubervilliers afin de trouver à la fois plus d'espaces et des prix immobiliers moins onéreux. C'est un espace désormais mondialement reconnu, même si quelques signes d'affaiblissement (locaux vacants, par exemple) apparaissent.

Quelques exemples d'activités sans lien avec le pays d'origine

Plus rarement, le secteur d'activité n'a pas de lien avec le pays d'origine ou brasse une population de différentes nationalités, phénomène observé depuis longtemps à Paris. Selon l'historienne Claire Zalc, « *Les ateliers de Belleville, dans l'entre-deux-guerres, bruissent de mille langues, associant Grecs, Turcs et Juifs Polonais dans un empire du cuir international, qui ne s'embarrasse pas de frontières communautaires. [...] Ne l'oublions pas, nombre d'entrepreneurs ne mettent en avant ni leurs origines ni leur nationalité dans leur activité* »¹¹. Toujours d'après Claire Zalc, aujourd'hui, les activités sans lien avec le pays d'origine sont par exemple le cas des Pakistanais qui vendent des produits africains aux abords de la station de métro Château Rouge ou encore la reprise des bars-tabacs par la communauté asiatique. Pour ouvrir un bar-tabac la nationalité française est nécessaire, tout comme les salons de coiffure. Dans certains cas les enfants qui eux, ont la nationalité française, peuvent devenir des prête-noms pour aider leurs parents à acheter l'établissement.

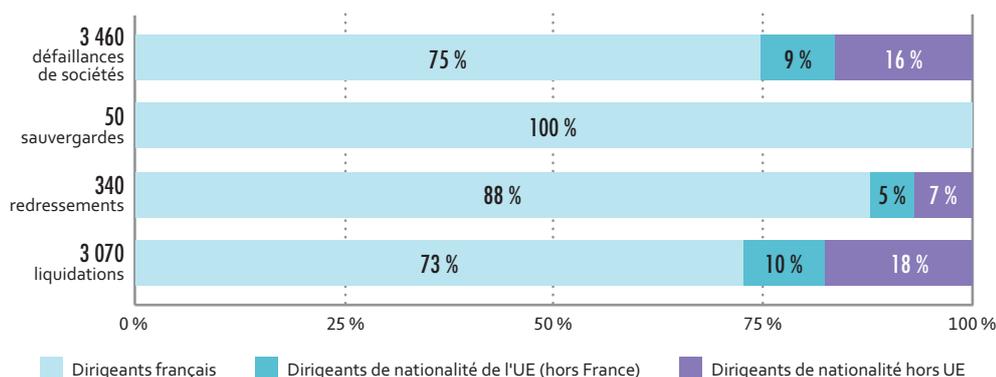
10 – Pour le textile, 2005 a été l'année de la fin des quotas sur les importations de produits textiles en provenance de la Chine.

11 – Claire Zalc (2010), op.cit.

Défaillances de sociétés et entreprises radiées

D'après les données du greffe du tribunal de commerce de Paris, environ **3 500 défaillances de sociétés** ont été enregistrées à Paris en 2014. Il s'agit pour l'essentiel de liquidations, devant les redressements et les sauvegardes. Parmi les liquidations, il existe une forte proportion de dirigeants de nationalités non communautaires. En effet, 18 % des entreprises liquidées étaient dirigés par des étrangers non communautaires, alors qu'ils représentent 9 % des dirigeants des sociétés. Les principales nationalités hors UE concernées par la liquidation de leur société sont les Turcs, les Algériens et les Tunisiens. En revanche, peu de dirigeants étrangers non communautaires sont concernés par les sauvegardes ou les redressements.

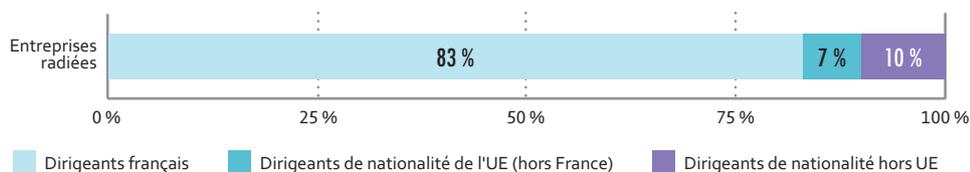
Défaillances de sociétés par type et nationalité du dirigeant



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Concernant les entreprises radiées, 10 % des dirigeants sont des étrangers hors UE, soit une proportion équivalente à leur présence parmi l'ensemble des dirigeants parisiens. Les nationalités non communautaires les plus concernées (en effectif) par les radiations d'entreprises sont les Tunisiens, Turcs, Algériens et Chinois.

Entreprises radiées par nationalité du dirigeant



Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, 2014

Les activités informelles : une population difficile à capter

Certaines activités restent cantonnées à l'informel, avec parfois des transferts d'argent importants. Cette population reste difficile à capter par le milieu associatif. Par exemple, de nombreux auto-entrepreneurs dans l'import-export ne sont pas contrôlés, d'après l'expérience des associations rencontrées. Si certaines activités sont difficiles à formaliser, des actions sont envisageables. Ainsi, le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) « Les Gouttes d'or de la mode et du design » soutient la structuration des activités liées à la mode et à l'habillement dans le quartier de la Goutte-d'or. Des mesures ont été prises pour légaliser certaines activités et valoriser les compétences informelles, ce qui a permis d'élargir le carnet de commandes de cet atelier textile, notamment dans le secteur du luxe.

Selon une étude de l'APCE et du ministère de l'Intérieur, les motivations principales pour maintenir une activité informelle sont la nécessité de compléter ses revenus, la volonté de tester son activité en s'affranchissant des contraintes administratives et la méconnaissance des lois qui encadrent l'accès à l'activité entrepreneuriale. Les principales motivations pour légaliser une activité informelle sont la volonté de pérenniser une activité et de la développer ou encore la peur des conséquences en cas de contrôle¹².

Pour mieux approcher cette réalité, les statistiques manquent mais les enquêtes de terrain peuvent éclairer, à l'image d'une série d'articles de streetpress.com quant aux petits emplois au noir. Les rencontres avec un Pakistanais manutentionnaire qui travaille au noir dans le sentier¹³, d'un Mauritanien sans-papiers vendeur de maïs à la sortie du métro Château Rouge¹⁴, un cuisinier tamoul¹⁵ ou encore d'un vendeur de roses bangladaise¹⁶ illustrent ces situations.

Néanmoins dans certains cas, les étrangers qui tiennent un commerce informel ou une activité informelle ne réalisent pas toujours qu'ils se trouvent dans l'illégalité. D'après une étude de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) datant de 2006 « *Dans certains pays, la création d'entreprise et la conduite d'activité s'accompagnent d'un formalisme beaucoup plus faible, voire inexistant. De ce fait, beaucoup de personnes immigrées une fois en France continuent leur activité de manière informelle comme au pays. Certains immigrés sont de véritables « chefs d'entreprise qui s'ignorent », car ils ont une activité informelle très développée, mais n'ont pas conscience qu'il est nécessaire pour eux de légaliser leur activité. [...] Pour beaucoup d'autres, le pas de l'officialisation n'est pas envisagé car ils ne réalisent pas, par manque d'information, les avantages liés à la création d'entreprise* »¹⁷. Certains éprouvent aussi une méfiance vis-à-vis des institutions, qui peut également se reporter envers les acteurs associatifs, qui se trouvent amalgamés aux services d'État.

12 – APCE, ministère de l'Intérieur « La création d'activité par les personnes étrangères et immigrées, un levier d'intégration et de croissance pour la France » (2013).

13 – Tomas Stadius, « Ardar, manutentionnaire pour les grossistes du quartier, il raconte les coulisses de son petit business », www.streetpress.com publié le 10/04/2015, consulté le 20/07/2015.

14 – Emile Costard, Michela Cuccagna « Kamara, vendeur de maïs à la sortie du métro » www.streetpress.com publié le 07/11/2014, consulté le 20/07/2015.

15 – Franz Durupt et Michela Cuccagna « La vraie vie des cuisiniers tamouls de Paris », www.streetpress.com, publié le 14/11/2014, consulté le 20/07/2015.

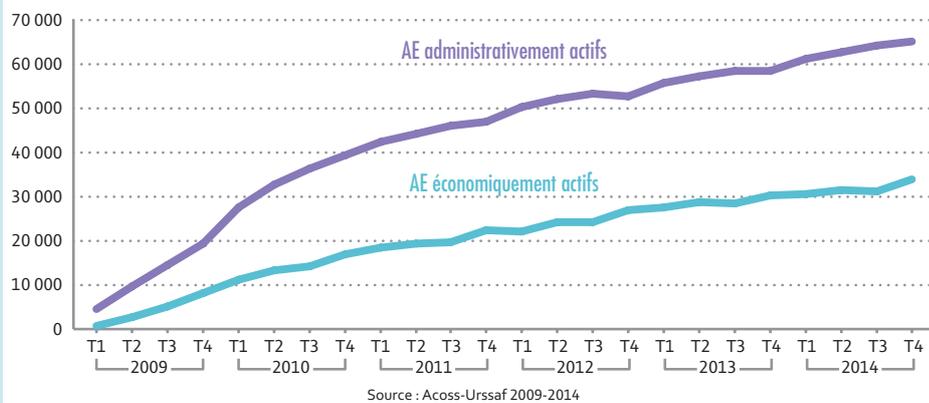
16 – Camille Malderez, « La vraie vie des vendeurs de roses à Paris », www.streetpress.com publié le 07/11/2014, consulté le 23/01/2013.

17 – ADIE, « Créateurs d'entreprise immigrés et microcrédit », juin 2006.

Les autoentrepreneurs étrangers : plus qu'un complément de revenu

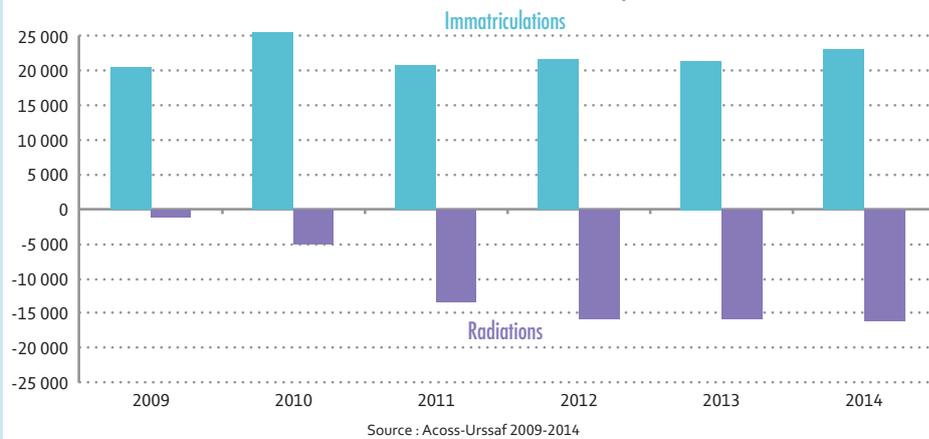
Une étude de l'Insee montre que « plus de 90 % des auto entrepreneurs sont Français, près de 5 % sont étrangers de l'Union européenne et moins de 5 % étrangers hors Union européenne »¹⁸. Selon l'APCE¹⁹, les principales activités des auto entreprises sont la construction (23 %) et le commerce de détail (26 %). Les principales motivations de la population étrangère vers l'auto-entreprenariat sont d'« assurer son propre emploi » (52 %), l'envie de créer son entreprise (48 %) et de tester son projet d'entreprise (35 %). Continuer à travailler pour son précédent employeur et régulariser son activité sont des motivations minoritaires (3 % et 8 %). Plus que les Français, les auto entrepreneurs étrangers souhaitent en faire leur activité principale, puisque seuls 32 % se placent dans une activité de complément de revenu contre 43 % des auto entrepreneurs de nationalité française. D'ailleurs, 35 % des étrangers auraient néanmoins créé leur entreprise si ce statut n'avait pas existé, contre 24 % des auto entrepreneurs français. Les avantages les plus fréquemment cités sont le paiement des charges (58 %) et la facilité ainsi que la rapidité de l'inscription (54 %). Audrey Chapelotte de l'ADIE estime que « c'est une très bonne opportunité pour des gens qui veulent se lancer, sans nécessairement payer des cotisations sociales trop importantes au démarrage ». La moitié du public financé par l'ADIE se déclare auto entrepreneur.

Évolution du nombre d'autoentrepreneurs actifs à Paris



Selon les données de l'Acoiss-Urssaf, 65 000 auto entrepreneurs administrativement actifs sont dénombrés fin 2014 à Paris, soit une progression de +12 % en 2014. Le nombre d'immatriculation d'auto entreprise se stabilise autour de 20 000 chaque année tandis que le nombre de radiations d'auto entreprise se situe autour de 15 000 par an.

Évolution du nombre d'immatriculations autoentrepreneurs actifs à Paris



Les éléments du cadrage statistique ont permis de dresser un panorama des profils de dirigeants d'entreprise extracommunautaires implantés à Paris (nationalité, âge, etc.) et de caractériser leur entreprise (arrondissement d'implantation, secteur d'activité, capital, radiation, etc.).

18 – Créations et créateurs d'entreprises sous le régime de l'autoentrepreneur - Enquête autoentrepreneurs 2010, Insee résultats n°57, Février 2012.

19 – APCE (juin 2014) op.cit.

PARTIE 2 Parcours d'entrepreneurs étrangers

Une analyse qualitative par entretien : éléments de méthodes

En complément, une analyse qualitative a été menée auprès de professionnels (associatifs et institutionnels) et avec des entrepreneurs eux-mêmes, afin d'apporter un éclairage aux analyses statistiques de la première partie de l'étude. Elle permet de s'attacher au parcours de la création d'entreprise en tant qu'étranger à Paris et de tenter de répondre à une série de questions : Pourquoi certains étrangers choisissent-ils l'entrepreneuriat pour s'insérer économiquement en France ? Comment parviennent-ils à franchir les différentes étapes de la création d'entreprise tels que passer de l'idée au projet, choisir un statut juridique, trouver un financement ou un local, développer leur clientèle et leur activité ? À travers neuf récits d'entrepreneurs il s'agit de mettre en lumière leurs parcours, notamment les difficultés rencontrées ainsi que les facteurs de réussite. Comprendre par le récit de leur parcours, les raisons et les choix effectués lors des différentes étapes d'un parcours de création d'entreprise permet de saisir les particularités de ces publics dans un cheminement entrepreneurial.

Liste des entrepreneurs rencontrés²⁰

| Prénom | Sexe | Age | Statut familial | Nationalité | Niveau de diplôme | Entreprise | Activité | Statut | Année de création | En lien avec le pays d'origine? | Formation, Couveuse, Aide au financement? |
|----------|------|--------------|-------------------------|---|--|------------------|---|--|-------------------|--|---|
| Hamidou | H | La trentaine | Marié 1 enfant | Guinéen et Finlandais depuis leur mariage | Master (commerce) | Tensira | Confection et vente de linge de maison haut de gamme | SARL | 2010 | Oui, la production se fait en Guinée | GEAI pendant 1 an |
| Tuulia | F | La trentaine | Marié 1 enfant | Finlandaise | Master (chef de produit de luxe) | Tensira | Confection et vente de linge de maison haut de gamme | SARL | 2010 | Non | GEAI pendant 1 an |
| Cristian | H | 35 ans | Marié bientôt 2 enfants | Roumain | Master en droit et études de psychologie | Sans nom | Vente d'objets souvenirs | Auto-entreprise | 2013 ou 2014 | Non | GRDR, une association à Saint-Denis et une à Argenteuil |
| Margaret | F | 46 ans | Mariée 1 enfant | Américaine mais française depuis 2006 | Doctorat en linguistique africaine puis étude d'interprétation | Sans nom | Interprétation Français-anglais | Auto-entreprise (au départ, profession libérale) | 2009 (2000) | Non | Formation via le groupement des créateurs |
| Florence | F | 40 ans | Divorcée 3 enfants | Gabonaise mais française depuis 2007 | Bac, étude de théologie | Reves de parents | vente de vêtements pour enfants | Auto-entreprise | 2015 | Certaines lui rachètent un peu de stock pour le revendre au pays | Formation à l'Irfed |
| Murielle | F | 31 ans | Mariée 1 enfant | Haitienne | Master de philosophie | Ayizana | Conception et vente de produits artisanaux haïtiens | Auto-entreprise | 2015 | Oui, les créateurs sont haïtiens | Formation à l'Irfed |
| Anna | F | 35 ans | Mariée sans enfant | Polonaise | Master en politique spatiale et MBA | 4 ideas | Ecole de programmation informatique pour les femmes et la diversité | Association mais prévoit changer de statut | 2015 | Non | Formation à l'Irfed |
| Natalia | F | 26 ans | Mariée 1 enfant | Russe | Master dans le tourisme et étude de langues | Life in rose | Conciergerie de luxe | SAS | 2013 | Non (même si par contact ces clients sont presque essentiellement russophones) | Formation à l'Irfed |
| Lucas | H | 35 ans | Célibataire | Chinois | Master Ecole de commerce et diplôme chinois | Sans nom | Cœnologie export et autres projets d'exportation | Auto-entreprise | 2013 | Oui (exportation en Chine) | Soutien familial |

20 – Par souci d'anonymat, tous les prénoms des entrepreneurs rencontrés ont été changés.

Paris accueille en son sein de nombreux étrangers que nous retrouvons dans nombre d'activités économiques. Ils et elles font vivre des commerces de proximité, innovent grâce à leur double culture, alimentent le métissage de l'identité parisienne... Mais de quelles manières leur projet entrepreneurial a-t-il abouti ?

Des rencontres avec des associations qui viennent en aide aux étrangers, à un moment ou tout au long de leur parcours de création d'entreprise et des entretiens avec des entrepreneurs étrangers, ont été menés afin de mettre en lumière les données statistiques de la première partie de l'étude et d'illustrer par des parcours individuels les spécificités de leur choix d'entreprendre, saisir plus finement ce que recouvre la création d'entreprise à Paris. Les personnes rencontrées ont été contactées principalement par l'intermédiaire de ce réseau associatif d'accompagnement à la création d'entreprise. Cette méthode induit un biais de sélection, dont celui d'une surreprésentation des entrepreneurs aidés et un faible nombre d'entrepreneurs ayant créé de façon plus isolée²¹.

Créer son entreprise : la combinaison d'un contexte et d'un savoir-faire

Le profil des migrants a évolué ces dernières années, plus féminin et plus diplômé. Cette population étrangère qui arrive en France se heurte parfois à des effets discriminants qui peuvent être cumulatifs et donc être victime d'un déclassement sur le marché de l'emploi, au regard de ses propres compétences (diplômes et expériences professionnelles passées).

Les discriminations, freins potentiels à l'insertion économique

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un des vingt critères prohibés par la loi, comme l'origine, le sexe, l'âge, etc. ou dans certains domaines cités par la loi, comme l'accès à l'emploi, le logement, les services publics...²²

Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, ses opinions... est répréhensible et même si les **facteurs de discrimination** sont connus et condamnés, le vécu réel ou ressenti est tout autre. « *Nous sommes toujours confrontés entre une approche idéaliste, pour dire, non vous avez des droits, on n'a pas le droit de vous discriminer, vous avez des droits, on ne peut pas ne pas vous embaucher en raison de votre origine, de votre statut... Et puis le fait, d'être en réalité un peu plus pragmatique, c'est-à-dire que ces personnes-là, elles cherchent du travail aujourd'hui, elles ont besoin de payer leur loyer comme tout le monde [...] on est dans une approche plus pragmatique et bon, le fait est que c'est plus difficile de travailler en France, donc voilà les solutions alternatives* » nous explique Simona Mattia, chargée de mission « Migrations et Diversité » au sein de l'association Enda (Employment Non-Discrimination Act).

Une insertion difficile sur le marché du travail

Quelques chiffres traduisent les difficultés d'insertion économique des étrangers non communautaires à Paris. En 2011, 20,7 % des actifs non communautaires résidant à Paris se déclarent au chômage, contre 10 % des Français²³. De plus, les salariés étrangers sont plus souvent en contrat à durée déterminée ou à temps partiel.

D'après les associations rencontrées, cette population fait bien souvent face à un **cumul de difficultés**. À côté de l'insertion économique se posent pour eux d'autres problèmes : légalisation de leur situation, accès au logement, maîtrise du français, des codes et des normes de la société française et plus particulièrement ceux relevant du marché de l'emploi. Certains méconnaissent leurs droits ou font preuve d'un manque visible de confiance en eux.

Le témoignage d'un réfugié Kurde Iranien à Paris sur le site de l'association Singa illustre bien ces difficultés d'insertion économique : « [A Pôle emploi] ils me demandent pourquoi je n'ai pas de travail et je leur réponds « Madame, moi je ne peux pas comprendre et parler français ». Je ne connais pas les lois françaises. Chez moi, je suis journaliste et écrivain. Ici, ils me proposent de travailler dans les restaurants. Je n'ai aucune expérience dans le domaine de la restauration. Je n'y connais rien. C'est la même chose pour le travail dans le bâtiment »²⁴.

21 – Cette méthode induit également un biais dans le choix des entrepreneurs qui ont accepté les rencontres. Certains ont obtenu la nationalité française depuis le démarrage de leur projet de création d'entreprise et ils ne sont pas tous originaires d'un pays extracommunautaire. Néanmoins, certaines problématiques rencontrées par des migrants des pays de l'Est semblent similaires aux publics de l'étude.

22 – Pour en savoir plus : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/competences/missions-objectifs/lutte-contre-les-discriminations>

23 – Insee, recensement de la population 2011.

24 – « Aram, un journaliste Kurde à Paris » mis en ligne par Singa France sur <http://singa.fr>
Les propos d'Aram ont été retranscrits dans un français littéraire pour une meilleure compréhension des lecteurs.

Les employeurs quant à eux, ne valorisent pas toujours les atouts dont disposent les étrangers et sont parfois freinés par les contraintes administratives liées à leur recrutement. Sachant que bien souvent les étrangers demeurent **victimes de déclassement** : non-reconnaissance des diplômes, compétences non adaptées aux exigences professionnelles françaises... Les étrangers sont aussi plus exposés aux préjugés et aux facteurs de discriminations. Les femmes en souffrent davantage (discriminations liées au sexe et à la nationalité) plus particulièrement si elles ont des enfants.

Marlène, Gabonaise

« J'ai travaillé dans une école bilingue à Boulogne. Et pendant un an. Mais ce n'était pas... j'aime bien les enfants mais ce n'est pas... j'avais toujours envie de créer. [...] Au début je me suis mise auto entrepreneur. Au lieu de travailler sur les marchés, je vais travailler à domicile. J'ai trois enfants. Ils sont ados. Je préfère les suivre en même temps [...] »

La législation elle-même peut être un frein à l'embauche. Certains emplois demeurent légalement réservés aux Européens. En 2011, l'Observatoire des inégalités évalue à 5,3 millions le nombre d'emplois fermés aux étrangers non communautaires, soit 21 % des emplois en France²⁵.

Patricia, Haïtienne

« Ça a été compliqué en fait, pour trouver un emploi à peu près stable. [...] Au début j'ai cherché dans l'enseignement et comme je n'avais pas la nationalité, je ne pouvais avoir que des places de vacataire. Donc j'ai fait d'autres formations en fait, dans le commerce. Pour essayer de trouver autre chose. Donc à la fin de la formation justement la formatrice m'avait conseillé, si je voulais, plutôt créer mon entreprise, parce que elle a vu que j'étais très intéressée et que éventuellement j'avais les capacités pour le faire. »

Ce que dit la réglementation

Toute personne de nationalité étrangère (hors UE, Espace économique européen et Suisse) souhaitant résider en France et y exercer une profession commerciale, industrielle ou artisanale doit demander un visa long séjour et « un titre de séjour autorisant l'exercice d'une activité professionnelle²⁶. La carte délivrée porte la mention de la profession que le titulaire entend exercer ». L'obtention du visa par le consulat de France dépend de l'appréciation de la viabilité économique du projet de création ou de reprise d'entreprise par l'administration, à partir d'une série de justificatifs²⁷ et de la compatibilité de l'activité avec « la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques ainsi que, le cas échéant, l'absence de condamnation ou de décision emportant, en France, l'interdiction d'exercer une activité commerciale ». La suite de la démarche consiste à demander à la préfecture du département un récépissé de demande de titre de séjour (sur présentation de justificatifs), en attendant l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ou au Répertoire des métiers et la remise de la carte de séjour portant la mention commerçant, industriel ou artisan.

Par ailleurs, certains statuts peuvent freiner les recruteurs. Le passage d'un statut d'étudiant étranger à salarié ou encore l'insertion économique des femmes qui sont arrivées par le regroupement familial entraînent des démarches administratives complexes. Certains recruteurs manifestent encore plus ouvertement leurs craintes vis-à-vis du statut de réfugié.

25 – Observatoire des inégalités, « 5,3 millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens », mis en ligne le 17 septembre 2011.

26 – Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France, « La création d'une entreprise par un étranger et l'implantation d'une entreprise étrangère » : <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/creation-entreprise/implantation-entreprise-etrangere> (date d'accès: 29/04/2015).

27 – La liste des justificatifs à produire a été fixée par un arrêté du 12 septembre 2007 publié au JORF n° 241 du 17 octobre 2007 (date d'accès: 29/04/2015).
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000648429>

L'entrée dans la création d'entreprise, les différentes étapes d'un parcours

Du projet d'entreprise à sa réalisation et à son développement, les étapes de la création d'entreprise s'apparentent à un **parcours du combattant** : élaborer un projet, rencontrer les bons interlocuteurs, choisir un statut juridique, trouver un financement, chercher un local, se faire connaître, fidéliser sa clientèle... Autant d'étapes incontournables qui peuvent à tout moment devenir des freins au développement du projet et de l'activité.

« *Le parcours d'entrepreneur, c'est un peu un parcours de combattant [...] vraiment il faut être tellement courageux pour créer son entreprise. [...] parce que c'est compliqué sauf si tu as un énorme, beaucoup d'apport quelque part* »

Emma, Finlandaise

L'APCE²⁸ a recensé cinq types de freins pour la création d'entreprise pour les étrangers :

- les freins liés à la **condition d'étranger** : obtenir un statut, s'adapter un nouvel environnement – choc culturel, maîtriser le français, la non-valorisation des diplômes et des compétences professionnelles ;
- le **contexte de crise économique** qui peut dissuader de prendre des risques et accentuer par ailleurs le racisme et l'exclusion du marché du travail et de la sphère économique ;
- les **freins personnels et familiaux** : ressources financières insuffisantes, freins culturels, contraintes familiales et pression de l'entourage – notamment pour les femmes – contraintes de gardes d'enfants ;
- les **freins environnementaux** : accès aux services et aux structures, desserte en transports en commun, etc. ;
- les freins liés aux **discriminations, clichés et stéréotypes**.

Créer son entreprise pour éviter le déclassement

Selon une étude de l'APCE²⁹ 36 % des étrangers qui ont créé leur entreprise étaient salariés avant de débiter leur activité et 30 % étaient demandeurs d'emploi.

Entreprendre est décrit le plus souvent comme un véritable choix³⁰. Seule une minorité des entrepreneurs étrangers sans activité professionnelle déclarent avoir été contraints de créer leur entreprise au regard de leur situation professionnelle (6 % des demandeurs d'emploi de courte durée, 16 % des demandeurs d'emploi de longue durée et 12 % des personnes sans activité professionnelle). Les principales motivations citées par les créateurs d'entreprises étrangers sont le désir d'être indépendant (64 %), la perspective d'augmenter ses revenus (29 %), le choix – non par défaut – de créer en étant sans emploi (29 %) et le goût d'entreprendre (27 %).

« *En fait après j'étais PDG de cette filiale en Pologne. [...] C'est pour ça que je me suis dit que je suis capable de créer quelque chose en partant de zéro. [...] Je n'avais rien à... rien en commun avec l'informatique. [...] Donc rien à voir avec mon parcours avant* »

Marta, Polonaise

Pour autant, ces réponses sont à relativiser selon les discours des professionnels associatifs. En effet, il est assez fréquent que des étrangers décident de créer leur propre emploi à défaut de trouver un emploi salarié, suite à des phénomènes de discrimination rencontrés sur le marché de l'emploi. Ce **cumul de discriminations possibles** ne transparaît pas forcément dans les enquêtes statistiques.

« *Mais je me suis dit qu'en fait peut-être ce serait un peu difficile pour moi de trouver un travail ici [...] Et là j'ai peur que... aussi comme je suis Polonaise, et comme je suis jeune, et comme je suis femme, mes compétences sont probablement... je ne sais pas comment dire... que je ne trouve pas le boulot à mon niveau de compétences. [...] Mais aussi mon CV avec tous ces types de compétences, je ne veux pas trouver aussi un boulot qui exige moins de compétences, parce que je suis un peu « overqualified » et aussi probablement parce que je ne suis pas intéressée en fait par un boulot un peu simple. [...] Je vais m'ennuyer très facilement. Aussi je pense que les postes à responsabilités, pour moi je ne vois pas que quelqu'un peut me donner la confiance étant donné que je suis jeune, femme, polonaise, ne parle pas très bien français et en plus je ne suis pas d'ici. Donc c'est ça dont j'ai peur. »*

Marta, Polonaise

Le fait d'envisager l'entrepreneuriat permet également à certains d'éviter d'avoir des propositions d'emploi en dehors de leurs propres champs de compétences. Ces propositions prennent souvent leurs sources dans les **stéréotypes ethniques**.

28 – APCE, Ministère de l'intérieur, 2013, op.cit.

29 – APCE, juin 2014, op.cit.

30 – APCE, Ministère de l'intérieur, 2013, op.cit.

Créer une entreprise par goût entrepreneurial et souci d'indépendance

Les raisons de créer peuvent être multiples. Dans certains cas, la volonté de créer son entreprise vient de la **valorisation de l'indépendance** que permet l'entrepreneuriat, une forte envie de travailler dans un domaine qui est plus en accord avec ses valeurs personnelles ou encore un moyen de mieux gagner sa vie, mais aussi parfois un rejet du monde du salariat.

Sarah, Américaine
ayant la nationalité française depuis 2006

« Je suis quelqu'un d'assez déstructurée en fait, tout simplement ! Le fait d'avoir changé de langue déjà. [...] Et donc je pense déjà en entreprise ce serait impossible pour moi. [...] Et dans l'entreprise, non il y a le chef, il est dominant. [...] Les rapports de domination, je n'aime pas trop (rires) ! »

Stefan, Roumain

« Si je fais ça, je pourrai gagner 1 500 euros en tant qu'assistant social, mais avec le commerce je pourrais gagner même 5 000, même 6 000, même 10 000 euros les bons mois. Bon, peut-être que je rêve, mais... l'idée c'est que je peux gagner beaucoup plus. C'est une affaire d'argent au final. C'est une histoire de qualité de vie. »

Marta, Polonaise

« J'avais franchement envie de créer quelque chose parce que avant... En fait je créais des choses, mais c'était juste toujours pour quelqu'un. Donc je me suis dit que peut-être il n'y a pas de raison, peut-être si je créais quelque chose pour moi-même cette fois-là ! Donc à la base c'était la motivation. [...] J'aimerais bien créer ma structure mon activité autour de ce domaine-là, donc notamment sur les femmes, la diversité dans l'informatique. [...] Je voulais me lancer dans ce domaine parce que je le trouve intéressant et en mutation et voilà que je trouve qu'il y a des niches là, que peut-être il faut... Ce serait pas mal de les gérer. »

L'émulation des pairs (amis, famille, voisins, etc.) joue aussi un rôle non négligeable. Par exemple, les motivations qui poussent les jeunes asiatiques vers la création d'entreprise sont à la fois issues du discours familial (valorisation de la création d'entreprise, quand les parents ont réussi par ce biais, attrait des revenus dégagés), avec parfois un héritage familial (reprise de l'entreprise familiale) et/ou des apports d'un capital financier important.

Des facteurs culturels contribuent aussi à valoriser la création d'entreprise. Des traditions entrepreneuriales fortes du pays d'origine persistent malgré l'exil, particulièrement dans le champ du commerce.

Marlène, Gabonaise

« Mais oui pas mal d'Africains ont cet esprit de commerce. C'est je ne sais pas vous avez peut-être déjà rencontré d'autres africains, c'est comme ça ! On a toujours cet esprit de... on se laisse pas... on se débrouille toujours ! On se débrouille ! On ne baisse jamais... on ne baisse jamais les bras ! »

Le statut d'indépendant est valorisé chez les personnes étrangères, comme **une reconnaissance sociale, un gage de réussite**. Aussi, le fait même d'avoir réussi à changer de pays crée des conditions favorables à l'entrepreneuriat : « On constate que plus la situation de déplacement est forte, plus les personnes ont tendance à entreprendre. Ainsi les réfugiés politiques sont en proportion les immigrés qui créent le plus d'entreprises. »³¹

La combinaison d'un contexte (difficulté d'accès à l'emploi, envie d'indépendance, etc.) **et d'un savoir-faire** (connaissance d'un besoin, marché de niche, etc.) est ce qui mène généralement à la création d'entreprise. Les conditions difficiles d'accès à l'emploi peuvent paradoxalement apparaître favorables à la création d'entreprise, en développant une détermination très forte et des capacités singulières pour s'insérer économiquement par leurs propres moyens combinés à la maîtrise d'un certain savoir-faire issu d'expériences professionnelles passées ou d'activités informelles³².

Alina, Russe

« La pire déception pour moi c'est que je trouvais du travail assez facilement, mais je gagnais mieux en restant au chômage qu'en allant travailler. Du coup si vous voulez pour moi c'était une grande frustration et un sentiment d'injustice [...] et du coup c'est comme ça que j'ai décidé de me mettre à mon compte, de créer quelque chose. »

Sarah, Américaine
ayant la nationalité française depuis 2006

« On me voulait parce que j'étais anglophone (rires) ! [Un jour] quelqu'un m'a dit « Ah j'organise une conférence, il me faut absolument quelqu'un pour interpréter. Est-ce que tu ne peux pas le faire ? » [...] Mais du coup il fallait que je crée une entreprise pour pouvoir le faire »

31 – ADIE, 2006, op.cit.

32 – ADIE, 2006, op.cit.

Certains sont motivés par la valorisation d'un savoir-faire local. Emma a eu un coup de cœur pour les tissus traditionnels gabonais du village natal de son mari Moussa :

« En fait ça n'avait jamais été commercialisé, je pense que nous sommes les premiers, voilà nous sommes les premiers en fait, qui proposent les produits de telle manière. Parce que tous les tissus sont faits pour l'habillement. Nous sommes les premiers qui avons utilisé ces tissus pour en faire de la décoration. »

Moussa, Guinéen

« Et là je me suis dit, oui j'aime bien les produits haïtiens, j'aime bien ce qui est typique, donc peut-être que je pourrais [...] Les sacs que je fais fabriquer c'est vraiment typiquement haïtien. Quand on les voit, vraiment ça fait penser aux Antilles, Caraïbes, donc j'ai voulu garder ce savoir-faire-là ! Donc pour moi c'était important. Parce que ça fait partie aussi de l'identité de mon entreprise [...] mais y'a pas beaucoup d'entrepreneurs qui font fabriquer des choses en Haïti, ce n'est pas courant ! Je pense que c'est une niche. Je pense aussi, que probablement ça coûte assez cher. »

Patricia, Haïtienne

Mobiliser ses expériences et ses compétences acquises par le passé mais mal reconnues par le marché français devient un atout quand il est conjugué avec un ancien réseau.

« C'est quand même aussi l'expérience professionnelle que j'ai eue auparavant, parce qu'on ne peut pas se lancer dans une entreprise comme ça, créer son entreprise sans aucune expérience. Aussi le réseau que j'avais déjà avant de créer l'entreprise, au niveau des prestataires comme des clients. Connaître bien l'activité, connaître bien le domaine dans lequel on travaille, ça c'est très important. »

Alina, Russe

« Comme j'avais déjà de l'expérience, c'était plus facile pour moi de créer et je me suis mise à mon compte. C'est mieux. [...] J'aimais bien quand je travaillais sur les marchés. J'avais gardé quand même pas mal de contacts. »

Marlène, Gabonaise

D'autres vont repérer un manque dans un domaine grâce à leur regard extérieur et porter une idée novatrice au service de la société d'accueil. L'idée de commercialiser des produits de niches ethniques ou d'investir des secteurs d'activité délaissés par les entrepreneurs français, comme l'importation de produits français vers les pays asiatiques.

S'informer sur le parcours de création d'entreprise

Quand on démarre de zéro, se lancer dans un projet de création d'entreprise peut effrayer voire décourager d'emblée, d'autant plus en tant qu'étranger. Besoin est d'identifier les bons interlocuteurs et débiter le projet dans les meilleures dispositions possibles. Le projet part d'une définition mais également d'un travail sur soi. La peur de se lancer est un premier frein à la création d'entreprise.

« J'avais cette idée mais je n'osais pas en fait. Parce que je ne connaissais rien, je ne savais pas où aller, j'avais trop peur de cet inconnu, de toutes ces démarches administratives en sachant que rien que pour obtenir mes papiers salariés c'était déjà trop compliqué, je me disais bon ben pour créer une entreprise ça va être encore plus compliqué. »

Alina, Russe

« La formatrice m'avait conseillé, si je voulais, plutôt créer mon entreprise, parce que elle a vu que j'étais très Intéressée et que éventuellement j'avais les capacités pour le faire. [...] Après j'ai réfléchi, j'avais pas assez d'économies pour le faire, je savais pas comment faire. Je ne savais pas du tout comment créer une entreprise (°) surtout en France. »

Patricia, Haïtienne

L'accompagnement de ces associations permet non seulement de faire émerger un projet de création mais parfois même de rester en lien avec le pays d'origine.

« Au départ en fait, je voulais importer et distribuer... importer de l'artisanat haïtien et distribuer en France. Quand j'ai fait mon étude de marché à l'Irfed. J'ai compris qu'il fallait que j'apporte un plus parce que... de l'artisanat on en trouve beaucoup dans les pays enfin d'Afrique ou d'autres pays de l'Amérique latine. Donc il fallait que je trouve quelque chose en plus, à apporter pour que ça fonctionne quoi ! Et finalement, en fait, je crée des modèles que je fais fabriquer par des artisans haïtiens. »

Patricia, Haïtienne

Les principales structures nationales d'aide à la création d'entreprise

Il existe des structures nationales qui s'adressent à tous les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise, quelle que soit leur nationalité.

L'**Agence Pour la Création d'Entreprise** (APCE) est une association créée en 1979 qui s'adresse aux porteurs de projets, aux professionnels de l'accompagnement et aux pouvoirs publics pour sensibiliser, informer et orienter sur tout le parcours de la création d'entreprise au développement de l'activité. Elle est adossée à l'État, la Caisse des Dépôts (CDC), au Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) et à l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA). Elle dispose d'un observatoire de la création d'entreprise et met à disposition des ressources documentaires sur le sujet à toutes les étapes. Des sites spécialisés gérés par l'APCE s'adressent en particulier aux auto entrepreneurs, aux femmes et aux porteurs de projets dans les quartiers prioritaires.

D'autres ressources existent pour s'informer sur le parcours de création d'entreprise, comme la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat ou encore les sites web **créersaboite.fr** de la région Ile-de-France et le site web **créeruneentreprise.fr** du greffe du tribunal de commerce de Paris.

La **Boutique de Gestion pour Entreprendre** (BGE) est un réseau d'associations qui œuvre pour la sensibilisation à la création d'entreprise et qui est présent à toutes les étapes de la création ou de la reprise d'entreprise (consolidation du projet, étude de marché, mobilisation des financements, test du projet, favoriser la pérennité et le développement de l'entreprise). Sa déclinaison francilienne est le BGEparif.

À Paris, il existe le **réseau Paris Esprit d'Entreprise** qui édite un fascicule recensant les structures et interlocuteurs de toutes les étapes de la création d'entreprise.

Les actions des associations : un accompagnement personnalisé des étrangers vers la création d'entreprise

Afin de mieux percevoir les enjeux de la création d'entreprise pour ces personnes étrangères, il est apparu important de rencontrer les professionnels et les institutionnels sur ces sujets. Le tissu associatif s'est adapté ces dernières années aux publics reçus, plus féminins, plus jeunes, plus diplômés... L'aide apportée notamment aux femmes dans le cadre du regroupement familial, a dû se diversifier face aux nouveaux enjeux d'insertion économique portés par ces nouveaux migrants. La palette d'offre s'est certes diversifiée au gré des besoins sans pour autant se formaliser et surtout faire l'objet d'une communication particulière. Seul le bouche-à-oreille semble fonctionner et l'accueil des publics s'effectue pour certaines nationalités, selon l'ancrage historique de l'association.

Liste des personnes ressources rencontrées

| Nom | Fonction | Statut | Structure |
|-------------------------------------|---|-----------------|--|
| Claire DUPIN et Mafanta KARAMOKO | Coordinatrice du Plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi [stagiaire en M1 Politique de la Ville] | Association | APSV |
| Audrey CHAPELOTTE | Déléguée Territoriale Paris | Association | ADIE |
| Simona MATTIA | Chargée de mission «Migrations et Diversité» | Association | Enda Europe |
| Marie-Hélène DUPERROUX | Chargée de mission | Association | EPEE |
| Jonathan STEBIG | Chargé de mission | Association | GRDR |
| Caroline BAH | Directrice | Association | Irfed Europe |
| Camille DIJON | Chargée de mission | Association | SIAD |
| Guillaume CAPELLE | Co-fondateur | Association | SINGA |
| Richard BERAHA | Consultant et professeur | Consultant | IEP Paris |
| Buon-Huong TAN | Conseiller de Paris en charge du Tourisme et de l'attractivité | Mairie de Paris | Mairie de Paris |
| Brigitte RICCI | Chargée de mission développement économique | Mairie de Paris | Mission Expertise Thématique, pôle Politique de la Ville et Intégration DDCT |
| Muriel BOISSIERAS | Chef de Bureau | Mairie de Paris | DDEES |

La création d'entreprise exige des démarches administratives, une maîtrise de la réalisation de projet, un investissement personnel important... Les étrangers peuvent faire face à des **embûches supplémentaires**, telles que la non-maîtrise de la langue française, une certaine méconnaissance des codes qui régissent la société française en général et le monde entrepreneurial français en particulier. Certaines associations se sont spécialisées dans le suivi de ces publics tout au long de leur projet professionnel, voire social et culturel.

Les associations proposent un **accompagnement personnalisé et qualitatif**. Le fonctionnement en **binôme** est privilégié, entre un accompagnateur bénévole et un porteur de projet. Les associations cherchent à faire émerger des projets solides et surtout viables dans le temps.

Une volonté d'insertion économique et sociale avant tout

Les associations d'accompagnement à la création d'entreprise ont une volonté d'insertion sociale et économique avant tout. La réussite de l'insertion ne passe pas forcément par l'aboutissement du projet de création d'entreprise. Elle peut déboucher sur une réorientation, provoquer un *déclat* pour un métier ou une formation, sur une insertion réussie dans le salariat suite au réseau mobilisé pour le projet de création d'entreprise. Pour l'IRFED Europe, « *l'objectif de la formation n'est pas de faire 100 % de création d'entreprise, c'est de remonter le moral des troupes. Parce qu'on tombe ici sur des femmes qui ont été malmenées par la vie, des femmes qui ont quitté leur pays pour 1 000 raisons et qui maîtrisent justement mal le français et qui sont prises nulle part, des filles qui ont eu des harcèlements, des femmes qui ont eu des problèmes de famille, il y a des SDF etc.* » explique Caroline Bah. « *Il y a des femmes qui ne créent pas [...] mais qui suite à une formation chez nous retrouvent un job, donc pour nous c'est tout autant de réussite que de monter une entreprise.* » Néanmoins, 18 mois après la formation plus de 60 % des femmes formées sont immatriculées.

Il n'existe généralement pas ou très peu de suivi une fois l'entreprise créée, en partie à cause du temps long de la création (1 à 2 ans) et des différentes structures qui interviennent tout au long de leur parcours. Certains porteurs de projets s'aperçoivent que la création ne leur convienne pas, prennent plus de temps, font des allers-retours, sortent du dispositif d'accompagnement et y reviennent plus tard, ce qui complique aussi le suivi. Il est parfois difficile pour les associations de valoriser les réussites. Pour autant les associations nous ont déclaré qu'elles aimeraient pouvoir mener ces démarches d'évaluation post-crétion.

D'après l'APCE, un tiers des créateurs d'entreprise étrangers hors UE ont eu recours à un soutien professionnel (structures dédiées ou spécialistes) durant le montage de leur projet³³. Parmi les soutiens professionnels, plusieurs associations d'accompagnement à la création d'entreprise recevant spécifiquement du public d'origine étrangère ont dit fonctionner à plein régime sans aucune communication.

Cependant, leur public ne reflète pas entièrement la demande. D'une part, ces associations suivent un nombre réduit de porteurs de projet. D'autre part, il existe un biais de recrutement. Leurs partenaires institutionnels et associatifs effectuent une sélection notamment des profils à fort potentiel. En outre, leur action est souvent ciblée sur certaines communautés (subsahariennes) ou de profil (femmes).

L'approche par nationalité des entrepreneurs accompagnés par les associations diffère selon l'historique des structures et dépend aussi des organismes qui les envoient. Par exemple, Singa reçoit des réfugiés non francophones, relativement diplômés. Le Groupe Recherche Réalisation Développement Rural (GRDR) reçoit historiquement des Maliens, Sénégalais ou Mauritanien. L'association est bien identifiée par ces populations, elle est aussi bien implantée dans le tissu associatif. Des conventions existent pour maintenir ce partenariat entre l'association et certains pays. Néanmoins, de plus en plus d'étrangers de nationalités de l'Europe de l'Est, d'Indiens ou encore de Sri Lankais sont suivis et aidés par le GRDR.

Autre exemple, pour le public asiatique il n'existe pas ou peu d'associations d'accompagnement de ce type à Paris. Il est possible que les associations d'accompagnement des étrangers à la création d'entreprise les excluent d'emblée, via le biais du recrutement par les associations partenaires. « *L'accompagnement de ces gens-là dans ces problématiques, c'est le no man's land. [...] Cette diaspora chinoise n'a jamais été utilisée comme un levier économique* » souligne Richard Beraha, professeur consultant, alors que selon lui « *il y aurait aujourd'hui un besoin majeur d'accompagner des migrants d'abord dans les changements actuels, car dans quelques années y'en aura plus. Alors que ce sont des gens qui sont prêts à aller dans tous métiers du commerce. On en trouve d'ailleurs aujourd'hui qui rachètent des marchands de légumes, des boulangeries. Il y a sur ce territoire tout un potentiel de population qui a l'esprit commerçant qui ne sait faire d'ailleurs que ça!* ».

Donner des clés pour réussir dans le contexte français

Les associations d'accompagnement à la création d'entreprise ont d'abord un rôle d'accueil, de conseils et d'informations auprès des porteurs de projet étrangers. Ils peuvent les orienter vers les acteurs concernés, leur faire connaître leurs droits, leur apporter des pistes concrètes pour faire aboutir leur projet : les manières de faire un business plan et de trouver un financement, trouver des locaux, trouver une clientèle... **Ils se positionnent souvent en tant qu'intermédiaire entre le « droit commun » et les entrepreneurs étrangers.**

Néanmoins les associations vont au-delà de leur mission d'accompagnement à la création, puisqu'elles gèrent souvent des problèmes connexes : maîtrise de la langue française, situations administratives (papiers), prévention des discriminations (rappel à la loi)... Les bénévoles, les binômes notamment qui suivent les porteurs de projets sont formés à la création d'entreprise, mais aussi à l'**interculturel** afin de mieux comprendre les spécificités des publics.

Les associations proposent différents types de formations. L'objectif de ces formations est de renforcer les capacités et les compétences des porteurs de projets. Il s'agit avant tout de leur **redonner confiance** notamment dans le cas des réfugiés, dont les expériences de vie ont pu être particulièrement destructurantes. Certains apprentissages proposés par Singa, par exemple, se concentrent sur l'acquisition de la langue et des codes socioculturels. La valorisation des diplômes et des expériences dans leur pays d'origine est également un axe fort pour Singa et GRDR. À l'initiative de la Région Ile-de-France, l'*École régionale des projets* a été lancé en partenariat avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Club dynamiques africaines et la Cité des métiers. La formation permet de sécuriser le parcours de création, renforcer l'accompagnement des projets et formaliser les projets économiques. Elle s'adresse en priorité aux entrepreneurs migrants d'Ile-de-France ayant un projet de création d'activité, de valorisation de compétences et d'expériences ou qui veulent acquérir des compétences entrepreneuriales. Plusieurs filières sont représentées (textile, cosmétiques, restauration, nouvelles technologies, développement durable, import-export).

Afin d'aider un plus grand nombre de personnes, des associations comme Singa ou le SIAD ont des **projets de digitalisation** de leurs activités, sous forme de plateforme d'e-learning ou de réseau social. Par exemple, le SIAD a lancé **la plateforme d'e-learning Cré'Afrique** en partenariat avec la communauté d'agglomération Est-Ensemble, **la Cofides Nord-Sud** (société de cautionnement bancaire) et **Graine de talents**, une pépinière d'entreprises située à Yaoundé (Cameroun).

Les associations témoignent de l'**aspect facilitateur des nouveaux outils numériques** dans la communication avec les étrangers. Les sites de traduction automatique sur Internet se multiplient et sont consultables à partir d'ordinateur, de tablette et de téléphone portable. Ils sont utilisés par les personnes rencontrées afin de communiquer avec leurs interlocuteurs administratifs, associatifs... Certes parfois la traduction reste approximative et rudimentaire, mais elle permet néanmoins un minimum d'échange quand il n'existe pas de langue commune aux différents interlocuteurs.

La mise en réseau est essentielle, l'isolement étant un problème majeur

Dans le processus d'accompagnement à la création d'entreprise, **la mise en réseau** est un enjeu essentiel. En effet, une des plus grandes, voire la principale difficulté rencontrée par les entrepreneurs reste **l'isolement**. D'une part, la mise en réseau concerne les contacts avec les institutions et associations qui œuvrent spécifiquement dans un domaine : micro-crédit (ADIE), financement (France active, etc.), espaces de travail collaboratif (tels que La Ruche, l'Archipel, etc.). Besoin de s'orienter vers une structure adéquate, vers des personnes ressources, favoriser les dynamiques partenariales.

« Mais aussi c'est plus facile d'être à deux parce qu'on avait la possibilité de se soutenir à deux mais ceux qui créent tout seul, ce n'est pas évident. »

Emma, Finlandaise

D'autre part, la mise en relation avec des personnes ressources qui sont passées par les mêmes étapes de la création d'entreprise en France est aussi très riche d'enseignements. Cela permet un partage de bonnes pratiques, une meilleure connaissance des points d'achoppement. Une synergie d'acteurs peut se concrétiser notamment par l'intermédiaire des **clubs d'entrepreneurs** et de porteurs de projets, par des **rencontres thématiques** régulières, des **ateliers mensuels**, des **réunions de groupes** ou de **promos en post-création**, afin de faire avancer les projets individuels par l'émergence collective.

Ces associations mettent à disposition des espaces de rencontres. Les horaires et les locaux doivent être flexibles (de différentes tailles pour différents types de projet, même si cette diversité d'offre est encore trop rare à Paris). La souplesse des horaires est pourtant primordiale pour les porteurs de projets et les bénévoles. Cela leur permet de se rencontrer régulièrement, dans le sens où bien souvent ils maintiennent une activité salariée en parallèle. La double activité peut même se poursuivre après la création d'entreprise, puisque 34 % des auto entrepreneurs et 13 % des chefs d'entreprise étrangers pratiquent une autre activité professionnelle parallèlement à leur nouveau statut de dirigeant³⁴.

Cette mise en réseau permet l'expression des talents et des idées, cela favorise aussi la professionnalisation des entrepreneurs et l'accès à une diversité de services. Elle peut également être bénéfique pour les porteurs de projets étrangers au-delà du thème de la création d'entreprise. Ce public fait face à des difficultés au quotidien, il peut être utile de prévoir des temps d'échange autour de thèmes de la vie quotidienne, des loisirs ou de thématiques artistiques. Cette démarche est valorisée notamment par Singa qui organise *la night, musique pour tous*, un concert pour célébrer la cocréation artistique entre les étrangers et des franges diverses de la société ou encore des rencontres sportives. « Il y a aussi un énorme besoin de rencontre... La rencontre c'est aussi ça qui permet de sentir des clients, pour un créateur d'activité, c'est un peu essentiel. Et ça, je pense que c'est essentiel aussi à côté de la création d'activité, d'avoir ces espaces-là. De lien social. Et c'est ce qui manque à beaucoup d'entrepreneurs », explique Guillaume Capelle.

Des défis spécifiques à relever en tant que créateur d'entreprise étranger

Apprendre le français dans le contexte de création d'entreprise et décrypter les codes de la société Française

Les porteurs de projets doivent consacrer un temps à l'apprentissage ou au perfectionnement du français pour faciliter leur parcours d'intégration. Une association a mis en place des cours de français spécialisés dans le parcours de création d'entreprise.

« L'APIES » (Association pour la Promotion des Initiatives Économiques et Sociales) propose un accompagnement spécifique aux créateurs d'entreprises d'origine étrangère, articulé à des cours des formations linguistiques consacrées aux démarches de création. C'est une création des cours municipaux pour adultes, en partenariat avec l'association langues plurielles.

L'apprentissage du français se trouve être plus motivant lorsqu'il est lié au projet de création d'entreprise. C'est d'ailleurs parce qu'ils partageaient ce constat que les cours municipaux pour adultes ont développé des cours de français appliqués au secteur du textile ou encore de la restauration.

34 – APCE, juin 2014, op.cit.

La lourdeur administrative, un véritable cauchemar lorsqu'un élément bloque

La lourdeur administrative apparaît aussi comme un frein important. Les démarches nécessaires pour créer son entreprise, surtout lorsque les personnes ne maîtrisent pas bien le français, peuvent apparaître comme une démarche décourageante et parfois opaque dans le sens où les personnes ne comprennent pas toujours ce qui bloque, ce qui prend *autant de temps*...

Marta, Polonaise

« Mais j'aime bien les défis, c'est pour ça (rires)! Je me suis trouvé un pays qui n'est pas le plus facile pour créer une entreprise! Enfin il y a beaucoup de personnes qui se plaignent que ce n'est pas facile de créer une entreprise ici, qu'il y a beaucoup de paperasses, beaucoup des obstacles, tout ça. »

Le cas de Sarah et plus encore celui de Stefan, qui ne maîtrise pas le français, montrent combien la frustration peut être grande face à des lourdeurs administratives opaques dont ils ne maîtrisent ni les ressorts, ni l'issue.

Sarah, Américaine

« Et ensuite en 2008 j'ai quitté Paris pour Lyon et là le cauchemar a débuté. Parce qu'en bougeant l'entreprise, l'Urssaf n'a pas fait suivre les papiers nécessaires pour que l'entreprise soit créée à Lyon. [...] L'Urssaf disait mais c'est pas nous, c'est la Cipav, et la Cipav disait c'est pas nous, c'est l'Urssaf. Et je me suis fait balader comme ça pendant 3 ans. Et à chaque fois c'était l'angoisse. [...] Et je savais que j'allais finir en rage, à faire des crises de larmes parce que je ne savais pas comment faire avancer cette situation! »

Ces difficultés sont ressenties même par ceux qui sont diplômés et qui pensaient avoir anticipé les embûches administratives.

Stefan, Roumain

« Une fois que vous avez fait tous les papiers, toutes les démarches à la Mairie, au fisc, votre situation vis-à-vis de l'argent, quand vous pouvez prouver les choses... seulement à ce moment-là. Peut-être qu'en France, c'est comme ça. C'est beaucoup de bureaucratie. On est confronté à beaucoup de difficultés auxquelles on n'aurait jamais pensé. On n'aurait jamais imaginé que ce serait comme ça! Non. Parce que j'ai une formation, deux années de Master en droit. [...] Eh bien tu veux faire du commerce, tu vas voir les institutions, tu leur demandes et après un temps raisonnable... Mais ici, il n'y a pas de raison, c'est le problème [...] vous essayez de faire ce genre de business c'est comme être dans une jungle. [...] Mais donnez-moi une petite part du gâteau, non? Le système ne m'autorise même pas à prendre... [...] Ça fait beaucoup de « peut-être », beaucoup de « si », beaucoup de... Et la réponse la plus probable, c'est « non ». Mais finalement quand on parle vraiment aux institutions ils nous disent à quel point c'est difficile, c'est long. [...] Si encore c'était un grand but dans la vie, mais non ce n'est pas grand-chose, juste tenir un commerce ambulante au soleil, sous le vent, sous la pluie, pour vendre des objets aux touristes. Ce n'est pas grand-chose! Mais non, ici c'est toute une histoire. »

L'urgence se trouve parfois liée à des contraintes par rapport à la durée de validité des titres de séjour, plus une situation sociale souvent très précaire. Les personnes étrangères et immigrées peuvent être pénalisées notamment par la complexité des procédures à suivre, comme la maîtrise écrite du français, alors que certains viennent d'une **culture de l'oralité**. Les niveaux d'exigence dans les montages des projets souvent inadaptés, notamment à cause d'un formalisme exigé parfois incompatible avec les personnes qui culturellement fonctionnent plus à l'instinct, peu par les chiffres et l'écrit. Le contenu des formations est parfois jugé trop élitiste, notamment celles dispensées par les chambres consulaires ou encore le stage obligatoire et jugé coûteux de la Chambre des métiers pour l'ensemble des auto entrepreneurs.

Trouver un financement, une nouvelle étape difficile à franchir

Dans le parcours de création d'entreprise, les difficultés d'accès aux prêts bancaires peuvent être un frein important. Les refus de financement sont souvent liés à une méconnaissance des codes et des prérequis à la création d'entreprise en France, à des risques mal évalués ou encore aux méandres de l'administration.

« Mais [notre conseillère] avait raison [de nous dire que c'était compliqué de créer son entreprise] parce que c'est vrai que sur toutes les personnes qu'elle suivait, en parallèle, ça se bloquait à un certain moment, tu décides d'ouvrir, de créer ta société mais ça se bloque, parce que voilà il te faut... il y a des démarches... financières à faire pour créer. Et ça... Si aucune banque ne te suit, tu ne peux pas créer, c'est sûr et certain. Donc nous notre premier dossier a été refusé par notre propre banque. Heureusement voilà, on a eu le contact d'une autre banque qui a cru tout de suite en nous. [...] Et on a eu de la chance parce que c'est vrai que sans ça, ça aurait été compliqué. »

Moussa, Guinéen

Les discriminations dans l'accord du prêt bancaire peuvent exister (moindre confiance, prêts moins élevés, etc.). Pour les baux des locaux commerciaux, les phénomènes de discrimination sont du même ordre que ceux qui se produisent pour l'accès au marché du logement.

Il existe également des freins culturels, par exemple pour les musulmans vis-à-vis de la demande de prêt bancaire. En réponse à ce frein, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique, structure de financement par le microcrédit) propose un « prêt liberté » pour les personnes musulmanes qui leur permet de payer les intérêts immédiatement sous forme de frais de dossier. Ce prêt est reconnu par certains Imams comme respectant le Coran. Il fonctionne sur un principe identique à ceux des banques confessionnelles.

Trouver un financement devient difficile pour l'ensemble des publics, dans le contexte économique actuel en tension. L'ADIE accueille de plus en plus de personnes diplômées qui font appel aux microcrédits en raison de la frilosité des banques à leur prêter de l'argent, « des gens plutôt diplômés et plutôt avec de beaux projets » qui ne devraient néanmoins pas relever de l'Adie souligne Audrey Chapelotte, Déléguée Territoriale Paris à l'Adie.

« Bon moi je suis passée par l'Adie donc mais je sais que y'a les filles qui hésitent un peu, qui ne savent pas si elles doivent y aller ou pas. [...] Au départ, elles ont trouvé que ce n'était pas... par exemple le taux de... les prêts que font l'Adie sont un peu trop élevés. Donc elles auraient aimé avoir autre chose. Y'en a qui sont passées par les cigales. Elles ont créé des sociétés, elles sont passées par les cigales. Mais y'en a qui aimerait une autre alternative. Je ne sais pas si ça existe. »

Patricia, Haïtienne

Les difficultés d'accès au crédit arrivent en tête des problèmes de trésorerie chez les créateurs d'entreprise étrangers non communautaires (36 %), ils ne sont qu'en quatrième position chez les Français (26 %) ³⁵. L'absence de financement peut aboutir à l'abandon du projet.

« Il est vrai quand on demande à l'Adie, mais l'Adie faut avoir aussi un garant. Mais bon si on n'a pas de garant, on n'a rien du tout. [...] Même si on est... l'expérience ne suffit plus, pour avoir des financements. Ou créer une entreprise. Comme voilà si on n'a pas assez de moyens, on fait avec, on fait avec. C'est ça qui est bloquant. [...] Puisque les enfants étaient petits je voulais créer. Et je voulais plutôt faire de l'import-export. Ce n'était pas facile. Ça n'a pas marché parce qu'il fallait quand même financer ! Je n'avais pas... je n'avais pas d'argent, pour le faire [...] La difficulté au final, c'est le financement. J'ai toujours... même en 2008, je me suis toujours débrouillée, je n'ai jamais demandé de crédit. Pour payer. J'ai commencé avec 1 000 €. C'est très peu mais j'ai dit, je veux pas... je veux pas m'endetter. Parce que déjà c'est difficile qu'on me prête de l'argent pour créer mais bon... »

Marlène, Gabonaise

[Devoir demander un prêt à la banque]

« Oui je sais, ça me donne peur ! Je voudrais bien éviter ça. Hum, je ne sais pas encore. Je n'ai pas cette stratégie encore. Mais je ne pense pas que je voudrais avoir un prêt bancaire. [...] Oui ça me fait peur d'entrer dans ce système bancaire français. [Elle rit] Non mais c'est, excusez-moi mais c'est... Parce que c'est galère, toujours. »

Marta, Polonaise

35 – APCE, « Les entreprises créées par des migrants trois ans après la création », avril 2013.

Quelques dispositifs de financement existants

Toutes les créations d'entreprise ne nécessitent pas un capital de départ important. 30 % des créateurs d'entreprise étrangers ont eu recours aux prêts bancaires pour financer leur projet et 36 % des créateurs d'entreprise étrangers affirment avoir bénéficié d'aides ou exonérations publiques dans le cadre de la mise en place du projet³⁶, dont 28 % de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs/repreneurs d'entreprises), une aide à la création de son propre emploi.

L'Accre est un dispositif d'encouragement à la création d'entreprise, qui consiste principalement en une exonération partielle de charges sociales et un accompagnement pendant les premières années d'activité. Il permet aussi à certains bénéficiaires de prétendre à d'autres formes d'aides.

France active est une structure qui aide financièrement les créateurs d'entreprise qui créent leur propre emploi via des garanties d'emprunts bancaires et des prêts solidaires

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique créée en 1989 qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit. Elle a trois missions principales : financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit ; accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour assurer la pérennité de leur activité ; contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise. À Paris environ 300 projets de créateurs sont financés chaque année et un millier d'entrepreneurs accompagnés, pour une équipe de 7 salariés et une cinquantaine de bénévoles. Près d'1/4 du public est immigré et près de 3/4 est issu de l'immigration. Les activités financées sont essentiellement des activités commerciales, très peu dans le bâtiment. Le principe de l'Adie consiste à faire des petits prêts avec des taux d'intérêt aux taux du marché ; une caution de 50 % du montant est demandée dans l'entourage. Ce système de caution peut causer problème dans le sens où par essence les personnes immigrées débarquent et non pas les réseaux sur place pour trouver des personnes caution. L'Adie propose aussi une offre de crédit en groupes solidaires qui connaît un fort succès auprès des femmes issues d'Afrique subsaharienne et un « prêt liberté » en direction des personnes de confession musulmane qui sont freinées par le principe du prêt bancaire. Le microcrédit devient un substitut pour les populations immigrées qui sont triplement exclues du système bancaire : précarité plus importante, difficulté à présenter leur projet selon les attentes de ces financeurs et leur origine ethnique qui peut être un frein. L'Adie est en attente d'un dépôt de projet de loi qui permettrait à des personnes qui ont des projets de petites activités d'être exonérées de cotisation sous condition d'être suivies par des associations agréées.

Paris Initiatives Entreprises (PIE) est une structure soutenue par France active et traite environ 600 dossiers par an, parmi lesquels ils en retiennent 240 environ. Les services publics ou les associations leur envoient des porteurs de projet dès que la question du financement se pose. 20 % des créateurs qui leur arrivent sont issus des quartiers de la politique de la ville. Les refus de financement des personnes étrangères sont souvent liés à une méconnaissance des codes et des prérequis à la création, des risques mal évalués ou encore aux méandres de l'administration. L'accompagnement en phase de consolidation pourrait se développer davantage. Certains entrepreneurs s'autocensurent dans le fait de créer des emplois ou de recruter, par crainte et manque d'information.

Le BGE en partenariat avec MyMajorCompagny a lancé NotrePetiteEntreprise.com, une plateforme de financement participatif (ou crowdfunding) entièrement dédié au financement de projets entrepreneuriaux. D'autres plateformes de financement participatif généralistes existent comme Ulule ou Kisskissbankbank.

36 – APCE, juin 2014, op.cit. et Sandrine Plana, La création d'entreprises en France par les créateurs de nationalité étrangère (hors Union Européenne), APCE, 2010.

Moussa et Emma ont tenté de faire des démarches pour de l'aide au financement, mais cela leur a semblé trop long, trop compliqué et ne correspondait pas au temps court et réactif de la production. C'est la première grosse commande d'un client qui leur a servi de capital de départ. Même chose pour Anita, qui a bénéficié de l'aide financière d'un proche plutôt que de demander une aide.

« Oui nous quand nous avons créé parce qu'en fait on a une SARL donc il faut un capital avant de créer [...] On a eu une grosse commande, un très bon client, eh bien on a utilisé ça pour déposer comme capital, donc c'était parfait, on a créé avec un capital, avec son montant, ce qui était parfaitement légal et puis voilà. »

Moussa, Guinéen

« Et donc je n'ai pas fait de prêt à la banque. [...] Après on entend parler de certaines bourses pour les créateurs d'entreprises, mais pour l'instant je n'ai pas de pistes particulières. [...] Et je trouve que c'est trop compliqué, je n'ai pas eu le courage de demander un financement à un organisme ou... je ne sais pas. [...] Parce que mon associé c'est mon beau-père, qui justement m'a aidé à avoir un financement au début. [...] Si je n'avais pas eu cet argent je pense que je n'aurais pas créé l'entreprise. Peut-être que dans ce cas-là j'aurais fait des recherches un petit peu plus approfondies sur les organismes justement qui peuvent financer les projets mais c'est tellement compliqué je ne sais pas si j'aurais eu le courage de le faire et d'aller jusqu'au bout. [...] Mais ça reste toujours une difficulté, si je pouvais avoir un financement je ne serai pas contre le fait de développer mon entreprise un petit peu plus donc le financement ça reste toujours un point faible. »

Alina, Russe

Pour se lancer dans un parcours de création d'entreprise, certains porteurs de projet étrangers s'appuient sur le soutien de leur communauté, que ce soit pour l'accès aux locaux ou plus souvent pour le financement. Selon une étude de l'APCE³⁷, 50 % des créateurs d'entreprise étrangers ont recours à l'assistance d'un proche pour monter le projet. Ces proches peuvent être le conjoint (24 %), un autre membre de la famille (30 %) et/ou une personne de l'entourage professionnel (10 %).

« Et certains préfèrent retourner vers l'affaire familiale, si ils en ont une, pour la développer parce qu'ils trouvent ça plus intéressant financièrement. C'est plus rapide et en même temps c'est une manière de se réconcilier avec la famille et euh... ses racines. »

Lucas, Franco-Chinois

Il peut exister aussi un danger à rester trop dans la communauté, notamment quand l'activité de l'entreprise connaît des difficultés ou que les relations se détériorent entre les associés membres d'une même famille. Cependant, « l'entraide développée au sein de certaines communautés constitue un avantage conséquent en termes de recrutement, d'accès au financement, d'approvisionnement et enfin de clientèle. [...] La création d'entreprise, via notamment l'achat de commerces est ainsi rendue possible grâce à des prêts de la famille, des proches ou des compatriotes »³⁸.

Au sein de la communauté asiatique le recours aux **tontines** est répandu pour financer la création d'activité. Ce type de démarche est semble-t-il un peu moins usuelle aujourd'hui, puisque les jeunes générations ont davantage recours à la banque, sachant qu'actuellement les taux d'intérêt sont particulièrement faibles. Les prêts intercommunautaires peuvent aussi aider à se constituer un capital initial. « C'est une population qui peut avoir du capital ou qui sait en trouver » souligne Richard Beraha. L'aide de la communauté n'est pas seulement financière, elle consiste aussi en moyens humains.

« Bon la communauté chinoise elle n'a pas eu besoin de l'aide extérieur pour se développer. Et on s'est demandé mais comment elle faisait ? C'est la tontine ? C'est quoi ? C'est la mafia ? Non tout simplement c'est une prise de risque énorme. Une débrouillardise, voilà ! La France a ses conditions bon ben avec la solidarité et la prise de risques, on fait en sorte de réunir les conditions pour réussir. »

Lucas, Franco-Chinois

Au sein des communautés magrébine et subsaharienne, il existe également un fort appel à la communauté et au réseau pour financer l'activité. Le recours au prêt bancaire est donc rare.

37 – APCE, juin 2014, op.cit.

38 – ADIE, 2006, op.cit.

Accéder aux locaux : blocages et solutions innovantes

Dans un contexte de tensions du marché immobilier, l'accès aux locaux peut également être un frein important à la création d'entreprise pour les porteurs de projets, en raison des prix élevés (baux des locaux, caution, obtention de prêt, etc.), notamment pour les artistes, les artisans et les petits commerçants. L'offre existante apparaît aussi insuffisante ou inadaptée pour développer certaines micro-activités et TPE (Toutes Petites Entreprises) qui ont besoin de peu d'espaces. Développer des **offres immobilières hybrides ou atypiques** apparaît comme un des besoins identifiés. Les difficultés d'accès à un local peuvent être totalement bloquantes pour exercer son activité.

Marlène, Gabonaise

« Mais pour trouver un local, pour ouvrir une boutique, moi je trouve que c'est compliqué. C'est compliqué ! Pour faire des marchés on trouve pas mal d'étrangers qui vendent sur les marchés, c'est plus facile. C'est plus facile. Ouvrir une boutique, c'est plus compliqué. C'est beaucoup plus compliqué. [...] Je mets mes stocks dans des tiroirs. Ce n'est pas bien de stocker chez soi, oui ! Mais bon ! »

Dans ces conditions, le réseau est un soutien important pour accéder aux locaux. Pour Moussa et Emma, c'est la rencontre avec un commerçant de stores qui leur a permis de trouver leur local. Il a le coup de cœur pour leurs produits et leur a proposé de louer un espace vacant dans une cour intérieure d'une place parisienne, avec un local au sous-sol pour stocker leurs marchandises ce qui leur permet d'éviter de payer un bail commercial sur rue trop onéreux. Pour Marta, son réseau professionnel (incubateur, Irfed, sponsor, etc.) l'aide à trouver des locaux disponibles pour effectuer ses sessions de formations.

L'accès aux locaux peut aussi être un frein de la part de l'administration, des élus, des bailleurs... Une étude de 2006 constatait « un verrouillage dans les autorisations données par les préfetures aux étrangers qui veulent se lancer dans une activité indépendante » ou encore « une volonté de certains élus locaux de freiner l'ouverture de commerces tenus par des personnes immigrées »³⁹ pour améliorer l'image de certains quartiers. Stefan attend beaucoup de l'aide de la Mairie de Paris avec un peu de scepticisme dans le sens où il n'est pas inscrit dans une action ciblée politique de la ville.

Stefan, Roumain

« [J'ai besoin d'un emplacement à Paris] pour déclarer mon business proprement, honnêtement. [...] Normalement vous ne pouvez pas vendre des souvenirs dans n'importe quel type de commerce ambulants. Ils doivent respecter des standards européens, ils doivent avoir une couleur spécifique et le design doit respecter l'architecture de Paris. J'ai regardé dans tout Paris où il y avait ce genre de commerces ambulants. J'ai cherché, j'ai creusé un peu [...] Le problème c'est l'information. Comment obtenir ces autorisations ? Je veux savoir [...] On peut envoyer un dossier, on peut faire ça. Mais si on n'a pas d'appel à projet comme ils disent, on l'envoie simplement pour avoir un refus, simplement pour ne rien obtenir. »

Alors que créer du réseau est essentiel dans le processus de création d'entreprise, il est important d'avoir des lieux de rencontres et d'échanges qui permettent **des partages d'expériences et d'expertises** entre les porteurs de projets, les entrepreneurs et les accompagnateurs. Les espaces de coworking, les incubateurs⁴⁰ et les pépinières sont des structures en fort développement à Paris. Il n'existe pas de données précises sur les publics accueillis au regard des nationalités, pour autant il existe des structures plus particulièrement orientées vers ce public.

39 – ADIE, 2006, op.cit.

40 – C'est « une structure d'appui à la création d'entreprise innovante. Il a pour objectif de transformer votre idée en une entreprise performante », définition de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise).

Quelques exemples d'incubateurs ou d'espaces de coworking ouvert à tous ou ayant un public cible

Le **BGEparif** (déclinaison francilienne du BGE) a mis en place une couveuse-incubateur généraliste (GEAI : Groupement d'Entrepreneurs Accompagnés Individuellement) en 2000, partant du constat que beaucoup de personnes avaient un potentiel mais ne passait pas à l'action pour créer (inexpérience, manque de visibilité, isolement). L'incubateur généraliste accueille les activités de formateurs, consultants, coaches, informaticiens, vendeurs... Depuis le BGEparif a créé cinq couveuses-incubateurs spécialisées par secteurs d'activités : création (mode, design, art), insertion par l'activité économique, écodéveloppement (commerce équitable, tourisme solidaire), services à la personne, innovation. Le BGEparif propose aussi des locations d'espaces de coworking.

L'**ADEL** (Agence pour le Développement de l'Économie Locale) avait créé un incubateur dédié aux femmes porteuses d'un projet de création dans l'Économie Sociale et solidaire, plus particulièrement dans les quartiers de la politique de la ville. Offrant un accompagnement personnalisé, des formations et des actions de mises en réseau, cet incubateur soutenu par la région et par la ville de Paris (Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, Politique de la Ville) s'est arrêté récemment. Pourtant, il répondait à un réel besoin. Il existe notamment un projet de restauration interculturelle dans le 20^e arrondissement.

Pour le territoire de Plaine commune, à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis (93), l'incubateur culinaire « **Plaine Saveurs** » permet de tester son projet de restauration en donnant accès à un laboratoire professionnel, un suivi personnalisé, un réseau d'acteurs. 6 projets ont été suivis en 2014, parmi lesquels de la restauration en foodtruck, des services de traiteurs africains, Afro-caribéens ou de confection de bouchées sucrées orientales.

L'association **Singa**, qui s'adresse à un public de réfugiés, a le projet de développer un espace de coworking pour des projets interculturels ou internationaux (projet Waya).

L'association **SIAD**, intervenant principalement auprès de la communauté malienne, gère un espace de co-working ouvert de 9 h à 17 h 30 au sein d'une pépinière d'entreprises à Montreuil et bénéficie des services qui y sont proposés.

Une collaboration entre des incubateurs en Chine et à Paris est actuellement en projet, afin de permettre aux start-ups chinoises de s'installer à Paris et inversement. La structure Paris & Co vise, dans ce même esprit, affiche la volonté d'attirer les investisseurs étrangers en valorisant les incubateurs de start-ups.

Des solutions collectives émergent en réponse au manque de locaux, tels que utiliser des locaux vacants le week-end ou encore se regrouper en collectif pour louer des locaux à moindre coût.

« Et après j'ai partagé avec elle mon problème de manque de salles. Elle m'a dit « Ben tiens, on a rien ici pendant le week-end, si vous voulez elle est à vous ». Donc on paye juste un petit peu, c'est super parce que ce n'est pas cher, c'est une participation au coût, ce qui est complètement normal. Mais pour nous c'est une super opportunité, on est bien là, on a tout ce qu'il nous faut, c'est génial. »

Marta, Polonaise

« Je travaille avec d'autres femmes qui sont dans le même domaine que moi, en fait, on a créé un collectif. Parce qu'on a vu que c'était très compliqué de louer, enfin de trouver une boutique. Parce que quand on démarre une entreprise on n'a pas tous les moyens qu'il faut. Donc on a créé un collectif [...] Ça nous permet de louer des salles à moindre coût, puisqu'on est à plusieurs. On se met ensemble pour faire les expositions. »

Patricia, Haïtienne

Des couveuses existent pour certaines situations. Par exemple, afin de tester son projet. Moussa et Emma se sont inscrits au programme d'une couveuse régionale, le **Groupement d'entrepreneurs accompagnés individuellement** (GEAI) ⁴¹. Leur projet a été présenté devant un jury, leur candidature retenue, néanmoins les critères imposent que les candidats ne soient pas en emploi. Moussa a dû quitter son CDI pour tenter l'aventure. L'entreprise a été en couveuse de 2009 à 2010, afin de tester leurs produits, de bénéficier du réseau de la couveuse (photographe, création du site web, etc.) et de conseils réguliers d'un accompagnateur. Le réseau permet aussi de créer un carnet de commandes et de se faire connaître. Les propositions d'intégrer un incubateur sont particulièrement attendues et perçues comme une réelle chance.

Marta, Polonaise

« Ce projet d'école a été très bien reçu aussi par le Centre de recherche interdisciplinaire, c'est un centre qui est créé entre Université Paris Diderot et Paris Descartes, c'est un espace intellectuel aussi qui incube, qui accélère les bons projets. Et « 4ideas » a été accepté pour la promo 1, on faisait partie de 10 start-ups qui étaient là, je parle au passé parce qu'on vient de finir cette promo. Donc eux avec leur réseau de contacts qui est énorme et magnifique ils nous aident aussi beaucoup, aussi par rapport aux locaux et tout ça. »

L'autocensure exacerbée par des parcours de vie déstabilisants, se faire connaître en se faisant oublier

En phase de développement de l'activité, il peut exister des phénomènes d'autocensure qui freinent la décision de créer des emplois ou d'embaucher des salariés, par méconnaissance des démarches, par manque d'accompagnement, de confiance en soi... Par exemple, la période d'asile est présentée comme extrêmement destructurante : « On rencontre des gens qui sont créateurs d'entreprise, qui ont déjà monté deux boîtes. [...] Ils sont tellement assistés en fait dans toutes leurs démarches, qu'ils n'osent plus rien faire [...] », selon Guillaume Capelle de Singa

Avoir de la détermination, d'autant plus en tant qu'étranger, suppose de mobiliser ses propres expériences et ses compétences acquises par le passé et pas toujours reconnues, mais aussi un investissement personnel important, notamment lors d'événements personnels (grossesse) ou d'accidents de la vie (soucis graves de santé) qui demeurent plus complexes à surpasser.

Stefan, Roumain

« Je vous raconte comment je le ressens pour le moment. Peut-être que dans tout ce tableau le problème vient aussi du fait que ma fille est tombée malade [du cancer]. Ok. Ma fille est tombée malade, je n'ai pas eu le temps d'aller petit à petit dans ces associations, de rencontrer des gens influents et ensuite. Ok. Mais pourquoi est-ce nécessaire de procéder comme ça ? Pourquoi on ne peut pas juste travailler dur ? Peut-être, peut-être que c'est normal. [...] Mais la réalité est comme ça, c'est difficile. Et la plupart du temps on n'a pas la chance, les possibilités de faire les choses. »

41 – <http://www.geai-bgp.org/accueil.htm>

PARTIE 3 Changer le regard

Guillaume Capelle,
Cofondateur de SINGA

« Quand les États-Unis accueillent Albert Einstein, en 1933, ce n'est pas seulement la vie d'un homme qui est en jeu, c'est le sort de l'humanité! SINGA comprend qu'en chacun d'entre nous sommeille un inventeur, un entrepreneur, un créateur d'art, de projets culturels, de lien social, d'emplois... Et que le parcours unique des réfugiés donne souvent à leurs projets un grand potentiel d'impact socio-économique dans la société d'accueil. C'est pour soutenir ces changeurs de monde que nous avons besoin de l'expérience et de l'expertise de chacun »

Au-delà des changements institutionnels notamment juridiques, tels que faciliter la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles à l'étranger, ouvrir davantage le spectre des métiers... à l'échelle locale et en complément des dispositifs déjà existant, besoin est de renforcer les stages de mise à niveau par rapport aux exigences juridiques françaises du salariat et de l'entrepreneuriat, notamment pour les personnes déjà qualifiées dans leur pays, permettre des passerelles, d'ouvrir les champs des possibles à ceux qui sont en dehors des quartiers de la politique de la ville, afin de pouvoir bénéficier des dispositifs *ad hoc*.

Les actions spécifiques de la Ville de Paris permettent de renforcer l'accompagnement et la formation, de mutualiser les initiatives par filières, de trouver des solutions alternatives, de favoriser la création de réseaux de développer les supports numériques.

Point de vigilance

Renforcer la formation et l'accompagnement, c'est-à-dire **continuer de développer les cours de français adaptés à la création d'entreprise**, à certains secteurs d'activité, par l'utilisation des termes professionnels de ces secteurs; **favoriser le tutorat, l'accompagnement en binôme, les approches personnalisées**; créer un répertoire de **l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise**, entretenir les réseaux par la création d'un **annuaire**; élaborer un **guide**, afin de coordonner les offres de formations adéquates tout au long du parcours de la création et rendre l'offre plus visible; **privilégier l'accompagnement post création**. Poursuivre l'accompagnement quand l'entreprise est en phase de consolidation, de développement...

Promouvoir la diversité et l'inclusion

L'idée que la migration engendre des coûts relativement importants, est souvent admise. Ce coût pèserait sur les sociétés d'accueil qui sont parfois elles-mêmes percluses de problèmes sociaux, même si ce présupposé a été remis en cause par certaines études⁴² et qu'aucun chercheur n'aurait réussi pour le moment à évaluer le rapport bénéfice-coût des migrations⁴³. Au contraire, il semble opportun de changer de regard sur **la diversité et l'inclusion**, en considérant les apports bénéfiques de cette migration, pour l'économie. « *La diversité peut être de la complémentarité et dans une économie qui devient aujourd'hui de plus en plus collaborative, ça devient une bénédiction* » souligne Guillaume Capelle.

Comme le raconte **Moussa**, la différence culturelle est un atout dont il faut se servir: « *Parce que moi je pense personnellement mon avantage est que, parce que je suis différent voilà, culturellement j'ai vu d'autres choses, je viens d'un endroit différent, bon, moi je trouve que c'est un avantage, ce n'est pas négatif, il faut jouer sur ça [...] Je suis ouvert, j'accepte tout le monde, toutes les cultures, toutes les religions, tout, tout, tout.* ».

42 – Xavier Chojnicki et al., Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme, DREES-MIRE, juillet 2010.

43 – Elise Vincent, « Coût de l'immigration, l'impossible chiffrage », LE MONDE | 13.01.2012 à 10h34 Mis à jour le 08.03.2012 à 12h56. http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/01/13/cout-de-l-immigration-l-impossible-chiffrage_1629271_823448.html#FeL1buBYB9TzFTiw.99

« Cette double culture si on peut dire. On dit en tout cas, un double regard, en même temps on est citoyen français et en même temps de chinois entre guillemets. Donc c'est encore quelque chose de flou, y'a une évolution [...] c'est dans mon Adn. »

Des discriminations peuvent exister durant le parcours de la création d'entreprise, c'est pourquoi il est également important de sensibiliser aussi l'ensemble des professionnels qui accompagnent ces publics. Le personnel de l'ADIE est formé à l'interculturalité pour une meilleure sensibilisation aux différences culturelles. « Je pense que c'est la formation qui est la plus appréciée à l'Adie [...] ça permet de s'adapter et de ne vexer personne » explique Audrey Chapelotte.

Point de vigilance

Favoriser la création de réseaux, en créant des espaces de rencontres, sensibiliser à la compréhension interculturelle, en organisant des événements thématiques de professionnels, pour permettre des échanges d'expériences, d'expertise, d'empowerment... de développement...

Agir pour changer le regard des entreprises et de la société

Plusieurs initiatives participent à tenter de renverser ces phénomènes de discrimination, au-delà d'un rappel à la loi souvent méconnue il s'agit également de tordre le cou aux idées reçues.

- Dans le cadre du **Plan de lutte contre les discriminations (PLCD)**, l'**Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)** conçoit et met en œuvre des formations et des outils à destination des employeurs publics et privés pour sensibiliser à la discrimination (par exemple : grille d'objectivation des compétences pour les recrutements)
- Les demandeurs d'asile et les réfugiés souffrent de perceptions négatives. L'association Singa veut démontrer qu'un réfugié est avant tout « un citoyen, un professionnel, un potentiel créateur. Comprendre cela, c'est faire un premier pas vers l'autre et renforcer le lien social dans la société ». Pour ce faire, **Singa** mène une diversité d'actions concrètes. L'association travaille avec **FACE** (Fondation agir contre l'exclusion) et met en relation les réfugiés et les entreprises par le biais de stages et sensibilise des entreprises en amont. Elle organise aussi des journées **Mad Day** (make a difference) où sont invitées des entreprises en rapport avec le projet porté par un réfugié afin de faire valoir des **compétences interculturelles, une capacité d'adaptation et d'intégration, d'innovation et d'empathie accrue, la maîtrise de plusieurs langues et cultures**. Singa a mis en place une **charte** avec des grandes entreprises pour proposer des actions concrètes, afin de percevoir les apports des réfugiés dans le monde de l'entreprise, au lieu de se focaliser sur les difficultés administratives de son embauche
- L'association **Bastina** propose des balades urbaines afin de partir à la rencontre de la diversité culturelle locale et d'un savoir-faire : à titre d'exemple, la visite des ateliers de la mode à la Goutte d'Or (artisans, tailleurs, stylistes, etc.), la balade des quartiers tamouls de la Gare du Nord à la Chapelle et l'excursion dans le petit Mali au marché africain de Château Rouge
- Le **CIEMI** (Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales) est une association ayant pour objectif de « sensibiliser, par la documentation, l'information, l'édition et la formation, aux migrations internationales comme facteur de transformation et de recomposition du paysage social, culturel et religieux des sociétés nationales » Leur action passe par la mise à disposition de documentations, l'édition d'une revue sur les migrations mais aussi par des formations et des actions de sensibilisation.

Point de vigilance

Lutter contre les stéréotypes et les discriminations : développer l'offre de la **formation interculturelle** afin de déconstruire les **stéréotypes ethniques**; former à la prévention et à la lutte contre les discriminations à l'embauche. Des campagnes photo pour briser les préjugés existent, comme la campagne de communication « pas de quartier pour les préjugés » : <http://www.toulemploi.fr/Pas-de-quartier-pour-les-prejuges>, 16410

Valoriser les méta-compétences

Les étrangers vivant à Paris développent des **méta compétences** par le simple fait de vivre à l'étranger, confrontés à des codes culturels différents. Ces facultés d'adaptation doivent se transformer en atouts à valoriser dans le contexte professionnel. Par exemple, les étrangers développent une **forte capacité d'adaptation** à une autre société, à une autre culture. Leur regard extérieur sur les façons d'être et de faire peut les amener à inventer, à innover pour rendre l'entreprise plus performante. Certains développent de **l'empathie, une meilleure compréhension de la différence, de l'autre**. Nombreux sont ceux qui maîtrisent plusieurs langues et donc une gymnastique d'esprit plus complexe, différentes façons de réfléchir. **La volonté de reconnaître la spécificité de l'expérience migratoire** est exprimée par l'ensemble des associations rencontrées.

Les migrants ont aussi une force de caractère souvent très développée, notamment lorsqu'ils ont eu à quitter leur pays en raison de difficultés économiques ou politiques. C'est un atout qui peut les aider à affronter les difficultés auxquelles ils seront confrontés dans leur parcours de création d'entreprise. Créer sa propre entreprise permet de développer des compétences dans tous les domaines, tout au long du parcours.

Alina, Russe

« J'essaye de développer mon entreprise en faisant de la communication, en mettant à jour mon site Internet, mon groupe Facebook, les réseaux sociaux etc. Je fais également des recherches de prestataires et des partenaires en permanence [...] Ça prend beaucoup de temps. Et ensuite il faut répondre aux demandes des clients [...] Ensuite il y a la facturation, la comptabilité à préparer [...] »

Emma, Finlandaise

« C'est vrai qu'il faut être multi-casquettes quand on est entrepreneur, il faut savoir tout faire. Savoir, voilà, bon bien sûr aussi déléguer mais au début quand on n'a pas les moyens il faut savoir s'occuper de tous les postes. Mais c'est ça aussi qui est intéressant pour les gens qui aiment le challenge et qui sont polyvalents. »

Les entrepreneurs étrangers ont aussi l'avantage de souvent parler plusieurs langues, ce qui est un atout majeur, surtout lorsque l'entreprise est tournée vers l'international.

Point de vigilance

Sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux bénéfices des métacompetences dont disposent les étrangers. **Développer des mini-conférences (type TED, wikistages, etc.)** pour mettre en valeur des itinéraires de créateurs d'entreprises qui ont réussi et peuvent être source d'inspiration pour d'autres personnes ; communautés d'entrepreneurs, *empowerment*.

Mettre en avant les atouts de Paris comme une ville cosmopolite où les occasions sont légion

Paris reste aux yeux des personnes rencontrées, cette ville mythique où le champ des possibles est à son apogée. Capitale prisée par les touristes, (d'affaires ou de loisirs), Paris accueille en son sein des **publics iconoclastes**, un **potentiel de clientèle** qui semblent infinis et particulièrement variés. « Déjà, rien que le fait que cette ville est tellement visitée par le monde, ça veut dire qu'il y a des opportunités, que tu peux faire du business dans cette ville. [...] Il faut en fait donner cette lumière-là à la ville de Paris aussi. Qu'il y a des possibilités qui existent » souligne **Emma**. Ces entrepreneurs étrangers se considèrent comme une chance pour Paris, ils participent à enrichir et à diversifier le tissu économique local, leur valeur ajoutée est à valoriser par les pouvoirs publics.

Moussa, Guinéen

« Paris, c'est une ville qui a mille opportunités [...] il faut juste savoir les saisir. »

Emma, Finlandaise

« C'est une ville qui a ses défis comme toute grande ville, mais qui donne plein de potentiels aux jeunes créateurs je pense [...] C'est une ville de potentiels, que tu sois né à Paris ou pas, tu peux avoir les opportunités à portée de main. »

Paris, c'est aussi une effervescence culturelle qui peut inspirer les futurs créateurs d'entreprise étrangers, de par son histoire, ses rues, ses ambiances, ses habitants, les professionnels qui y travaillent...

« C'est une énorme opportunité d'être à Paris, on n'aurait jamais pu le faire en Finlande, déjà géographiquement c'est trop loin de notre atelier. »

Emma, Finlandaise

« Et puis tu n'aurais eu pas cette idée, il y a l'inspiration, c'est vrai on a marché pendant notre étude de marché plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres parce que je pense qu'il n'y a pas un quartier à Paris où on n'a pas été, pour voir ce que les gens font, et puis voilà les boutiques, les magasins... »

Moussa, Guinéen

« Et j'ai eu la chance de travailler dans une belle maison [dans la maroquinerie de luxe] [...] Ce sont des incroyables rencontres qu'on ne peut avoir qu'à Paris, en fait, grâce à son histoire. »

Emma, Finlandaise

Paris & Co, la nouvelle agence de développement économique, d'attractivité et d'innovation de Paris (fusion de Paris Développement et de Paris RégionLab) se donne comme objectif de promouvoir Paris et ses quartiers divers auprès de l'ensemble des investisseurs étrangers.

Paris est un **lieu d'émergence de richesses multiculturelles et une vitrine d'un certain savoir-faire**. La capitale bénéficie d'une image avantageuse, besoin est de donner davantage de visibilité aux entrepreneurs étrangers qui y ont développé leurs activités, comme une richesse économique supplémentaire pour la capitale.

Revitaliser le tissu économique local par l'entrepreneuriat ou l'ESS

Des dispositifs en faveur de l'emploi existent pour les publics les plus en difficultés et notamment dans les territoires relevant de la politique de la ville. Diverses politiques de discrimination positive se sont succédé afin de lutter contre les phénomènes d'inégalité en matière d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle, pour les habitantEs de ces quartiers prioritaires et notamment pour les populations étrangères.

- Des conventions sont en cours entre le Pôle Politique de la Ville de la Mairie de Paris et l'**Atelier** (Centre de ressources régional de l'Économie Sociale et Solidaires) pour une offre de services plus territorialisée. L'objectif est de s'appuyer sur l'ESS comme pilier du développement local : augmenter le nombre de structures de l'ESS dans les quartiers prioritaires et favoriser le recrutement de jeunes issus des quartiers prioritaires dans ces structures ;
- Un **partenariat** a été mis en place entre la mission locale et le Pôle Politique de la Ville afin de permettre une action plus offensive en direction des jeunes créateurs ;
- **La boutique de gestion** : favoriser la création de petites entreprises, pour revitaliser le tissu économique et le développement local.

Favoriser des parcours intégrés dans les quartiers prioritaires

Parler des entrepreneurs étrangers implique également de s'intéresser plus précisément aux initiatives développées dans certains quartiers prioritaires où ils sont plus nombreux à résider, en effet 21 % de la population résidant dans les cinq nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU) de Paris sont de nationalité étrangère, une proportion supérieure à celle qui s'observe dans la population parisienne (15 %).

L'emploi un enjeu majeur dans les quartiers du nouveau « contrat de ville »

Le nouveau contrat de ville parisien 2015-2020 définit le cadre de la nouvelle politique territoriale à Paris en direction des quartiers populaires. Il fixe les objectifs d'action de la Ville de Paris, de l'État et de leurs partenaires (Préfecture de Police, Région Ile-de-France, Académie de Paris, Parquet de Paris, Agence régionale de santé, Pôle Emploi, Caisse d'allocations familiales de Paris, Caisse des Dépôts et Consignations, Mission locale de Paris et bailleurs sociaux) en faveur des quartiers populaires pour les cinq prochaines années. Trente mesures ont été érigées dont certaines relatives à l'emploi, tels que : implanter un point de contact physique du service public de l'emploi dans chacun des quartiers de la politique de la ville ; flécher en direction des habitants de ces quartiers 18 % des emplois d'avenir, 15 % des Contrats uniques d'insertion marchands et non marchands chacun et maintenir à hauteur de 30 % les salariés en insertion résidant en quartier de la politique de la ville dans les structures d'insertion par l'activité économique ; renforcer la part des résidents de ces quartiers dans les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, veiller à la qualité des parcours et augmenter le nombre de contrats d'alternance (apprentissage et professionnalisation) ; accompagner la structuration et le développement de filières économiques locales, notamment dans le domaine des éco activités, de l'économie circulaire et du numérique ; anticiper les projets d'implantation et de développement d'entreprises avec des objectifs de recrutements et/ou de formation d'habitants.

Alors que le parcours de création d'entreprise fait appel à une grande diversité d'interlocuteurs, il apparaît intéressant de développer des parcours intégrés proposant un accompagnement à toutes les phases de développement (business plan, financement, accès aux locaux, suivi du développement de l'activité, etc.), notamment dans les quartiers prioritaires. Quelques approches existent déjà :

- **Les Points d'accès à la création d'entreprise** de la région Ile-de-France : les PACE proposent des actions de proximité comme une mise en réseau de tous les acteurs pour rendre lisibles tous les services du parcours de création d'entreprise. Ils s'adressent en priorité aux porteurs de projets issus des quartiers de la politique de la ville ou souhaitant s'y installer
- **Le « Groupement des jeunes créateurs parisiens »** : Soutenu initialement par la Délégation à la Politique de la ville et à l'Intégration (DPVI), la Direction de l'enseignement supérieur et par l'État, ce groupement s'est installé en 2008 dans le quartier Politique de la ville des Amandiers (20^e). L'idée est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés et éloignés de l'emploi, par un accompagnement à la création d'activité ou d'entreprise, notamment via des formations et ce, dès le début du projet de création (définition, validation). Le groupement des jeunes créateurs parisiens a été intégré dans le projet européen « **Investissements Territoriaux Intégrés** » (ITI) pour développer un parcours entrepreneurial intégré
- **Les pôles territoriaux de coopération économique** (PTCE) : c'est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. Quatre PTCE existent à Paris : **Paris mixte** (musiques du monde), **Fontaine aux livres** (éditions et librairies indépendantes), **Les Gouttes d'Or de la mode et du design**, **APPUI** (restauration). Un autre PTCE est actuellement en projet sur l'économie circulaire (réemplois des déchets).

Point de vigilance

Mutualiser par filière, susciter des coopérations. Encourager les effets *laboratoires* par filière, par territoire, taille assez critique pour être visible (exemple PTCE Goutte d'Or dans la mode et le design), **effet boule de neige positif, cercle vertueux.**

Identifier des facteurs clés de réussite

Les retours d'expériences (entrepreneurs, accompagnateurs, associations, etc.), permettent de mettre en lumière différents facteurs clés de réussite dans le parcours d'entrepreneuriat.

- Les activités soumises à une **réglementation contraignante** pour exercer (santé, science et technique, transports, etc.) sont plus pérennes que les activités ayant peu de contraintes d'accès mais en conséquence plus soumises à la concurrence
- Les entreprises dont le dirigeant avait **une première expérience** de création d'entreprise ou qui exerçait auparavant dans le même secteur d'activité sont plus pérennes
- Les **projets plus ambitieux** (capital de départ important, embauche de salarié dès le démarrage), nécessitant de fait une préparation plus minutieuse sont plus pérennes.

Trois types de difficultés peuvent être améliorés par un accompagnement renforcé⁴⁴ :

- établir un **contact avec la clientèle**
- effectuer les **démarches administratives**
- obtenir un **financement**

La Directrice de l'IRFED Europe, structure qui aide les femmes dans leur parcours d'entrepreneuriat, cite quatre facteurs clés de réussite du projet d'entrepreneuriat :

- La force de caractère, la **détermination** : c'est selon elle le facteur essentiel de la réussite. Ce trait de caractère permet aux femmes, notamment étrangères, d'affronter tous les obstacles et les cumuls de difficultés rencontrés dans le parcours de la création d'entreprise. Cela demande un investissement personnel très important sur la durée. Le côté combatif est souvent très développé chez les migrants, qui ont dû affronter de multiples difficultés pour quitter leur pays
- Les compétences : il est nécessaire de se former aux **multi-compétences** indispensables à l'entrepreneuriat en général et à la réalisation de son projet de création en particulier
- Créer son entreprise et développer son activité demande **rigueur et organisation**. Il faut pouvoir être multitâches, surtout lorsque l'entreprise créée est une petite entreprise : aspects administratifs, financiers et comptables, outils de communication...
- **Le sens des réalités** : il faut pouvoir calibrer le projet en fonction des capacités financières et du contexte (bien évaluer le marché, la concurrence, l'offre et la demande, etc.). celles qui s'en sortent le mieux sont celles qui n'ont pas besoin d'un investissement financier très important au départ
- **Trouver des solutions alternatives** aux financements et aux locaux : développer les structures de financements coopératifs, travailler avec les bailleurs pour faciliter l'accès aux locaux, **favoriser l'accès aux entrepreneurs étrangers dans les incubateurs**

S'appuyer sur le numérique et les réseaux sociaux

Contrairement aux idées reçues, les migrants sont particulièrement connectés (téléphone portable, technologies de l'information et de la communication). La sociologue Dana Diminescu, Directrice du programme de recherche « **Migrations & Numérique** » à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme « *décrit l'expérience du migrant comme une « double présence » (ici et là-bas) et affirme que l'intégration passe de plus en plus par le fait de pouvoir être connecté – à tel point qu'elle défend l'idée d'un « droit à la connexion* »⁴⁵.

Il est possible de s'adresser directement aux migrants via des sites Internet et des applications et pas seulement aux institutionnels. Dans cet esprit, l'association Singa a organisé un **hackaton**⁴⁶ « *Réfugiés connectés* » pour faire émerger les idées et les besoins de services numériques pour ces publics.

Point de vigilance

Utiliser les réseaux sociaux, pour informer sur les dispositifs et les associations *ad hoc*, créer des cours en ligne comme les MOOCS (Massive Open Online Course), notamment pour les cours de français adaptés à la création d'entreprises et à certaines activités ; cours pour décrypter les codes socioculturels...

44 – APCE et Ministère de l'intérieur, 2013, op.cit.

45 – Entretien avec Dana Diminescu, « Aujourd'hui, rester connecté permet de sauver des vies », Rue89, publié le 12/07/2015. <http://rue89.nouvelobs.com/2015/07/12/dana-diminescu-migrant-moins-deracine-quun-navigateur-260220>

46 – Un hackathon est un événement où des développeurs se réunissent pour faire de la programmation informatique collaborative sur un temps court et dans un même lieu.

Partager les parcours : les entrepreneurs étrangers ambassadeurs de leur succès

Au-delà des difficultés, le parcours de création d'entreprise permet de **s'insérer économiquement** et d'être **reconnu socialement**. De fait, les étrangers non communautaires « artisans, commerçants ou chefs d'entreprise » résidant à Paris sont les plus épargnés par le chômage, après les cadres étrangers (respectivement 15 % et 11 % de chômeurs).

La création d'entreprise aboutit dans certains cas à créer des emplois salariés. 24 % des entrepreneurs étrangers emploient des salariés dès le démarrage (contre 12 % des entreprises créées par des Français)⁴⁷. « *Les créateurs de nationalité étrangère semblent avoir des projets plus ambitieux que leurs homologues français, dans le sens où ils se placent plus fréquemment dans une logique de développement de leur entreprise, qu'ils soient créateurs d'entreprise « traditionnelle » ou créateurs d'auto entreprises* » précise l'APCE.

Des initiatives existent pour mettre en avant le succès d'entrepreneurs étrangers qui ont réussi, afin de donner l'exemple, partager son parcours de réussite, susciter une émulation ou encore faire changer le regard sur l'insertion professionnelle des étrangers.

À travers ses actions, il existe une volonté de faire valoir des réussites pour provoquer un impact positif dans le débat public. Voici quelques exemples d'actions existantes ou en projet :

- L'association **EPEE** (Échange et Professionnalisation pour l'Émergence d'Entrepreneurs) met en ligne sur le site Internet **histoires d'entrepreneurs.org** des parcours aboutis de création d'entreprise par des étrangers en Ile-de-France
- Le projet **nouvelles lignes de Singa** est inspiré du tour de France de *Ticket for change*⁴⁸. L'idée est de faire un tour de France des porteurs de projets réfugiés pour sortir des clichés. Il s'agit non seulement de montrer que les réfugiés construisent des projets ; mais aussi aux publics réfugiés, la diversité du territoire français en dehors de l'Île de France
- **L'IRFED** Europe valorise des parcours de femmes entrepreneures qui ont suivi les formations de création d'entreprise en faisant venir témoigner des anciennes pour montrer que c'est possible ; en participant à des colloques pour sensibiliser à la création d'entreprise ; en présentant les entreprises créées par le biais d'un bulletin trimestriel et quotidien sur leur page Facebook
- Les concours d'entrepreneuriat peuvent être un autre moyen de valoriser un parcours de création réussi, de sensibiliser et de promouvoir la création d'entreprise. En exemple le concours **Cré-aRiF** « *Entreprendre autrement* » organisé par **l'Atelier** et la Région Île de France, récompense des entrepreneurs dans l'ESS ; le concours **Talents de la création d'entreprise** de la **BGE** ; le concours **Talents des cités** récompense chaque année une quarantaine de créateurs d'entreprise dans les quartiers de la politique de la ville.

Par exemple, Moussa et Emma sont toujours partants pour raconter leur parcours de création d'entreprise : « *Oui on a reçu des jeunes entrepreneurs qui voulaient écouter un peu notre histoire et pour ça on est toujours disponibles aussi, on le fait.* »

Ils ont une idée pour mettre en avant le parcours des créateurs d'entreprises étrangers à Paris, comme l'explique Emma : « *Ce serait pas mal en fait de faire des projections [des coups de projecteurs] comme ça sur des entreprises qui se sont créées aux alentours des quartiers, avoir un peu, je ne sais pas, comme les D days, des visites des entreprises qui ont été créées par des étrangers si c'est votre sujet. [Les Designers days] alors vous savez c'est un parcours, par exemple vous pourriez dire que ça ce sont des entreprises qui ont été créées à Paris mais par des étrangers, mais grâce à Paris. [...] Et je pense que Paris devrait beaucoup jouer aussi sur l'image positive qu'il faut projeter sur la ville et sur la communauté, sur la solidarité entre les entrepreneurs.* »

47 – APCE (juin 2014) op.cit.

48 – Ticket for Change est une association qui a pour objet « d'activer les talents, et notamment des jeunes, au service de la société, à travers tout type d'actions permettant l'inspiration et la mise en action d'une nouvelle génération d'acteurs de changement, utilisant le pouvoir de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour résoudre les plus grands défis sociaux et environnementaux de notre temps. »
Source : <http://www.ticketforchange.org/> consulté le 8 juillet 2015.

Éléments bibliographiques cités dans le rapport d'études

Par ordre d'apparition dans le texte

APCE, « La création d'entreprises par les créateurs de nationalité étrangère hors Union européenne », *Les statistiques en bref*, juin 2014.

Charlotte Rotman, « Aucun déterminisme ethnique ne porte les gens vers un métier », *Libération*, 4 septembre 2004.

http://www.liberation.fr/week-end/2004/09/04/aucun-determinisme-ethnique-ne-porte-les-gens-vers-un-metier_491265

Claire Zalc dans « Dictionnaire historique des patrons français », ouvrage sous la direction de Jean-Claude Daumas, Flammarion, 2010.

APCE, Ministère de l'intérieur « La création d'activité par les personnes étrangères et immigrées, un levier d'intégration et de croissance pour la France », 2013.

Tomas Stadius, « Ardar, manutentionnaire pour les grossistes du quartier, il raconte les coulisses de son petit business », www.streetpress.com publié le 10/04/2015, consulté le 20/07/2015.

<http://www.streetpress.com/sujet/1428421686-pakistanaais-sentier-textile>

Emile Costard, Michela Cuccagna « Kamara, vendeur de maïs à la sortie du métro »

www.streetpress.com publié le 07/11/2014, consulté le 20/07/2015.

<http://www.streetpress.com/sujet/1414146772-vendeur-de-mais-sans-papier-chateau-rouge>

Franz Durupt et Michela Cuccagna « La vraie vie des cuisiniers tamouls de Paris »,

www.streetpress.com, publié le 14/11/2014, consulté le 20/07/2015.

<http://www.streetpress.com/sujet/1416216981-la-vraie-vie-des-cuisiniers-tamouls-de-paris>

Camille Malderez, « La vraie vie des vendeurs de roses à Paris », www.streetpress.com publié le 07/11/2014, consulté le 23/01/2013.

<http://www.streetpress.com/sujet/72888-la-vraie-vie-des-vendeurs-de-roses-a-paris>

ADIE, « Créateurs d'entreprise immigrés et microcrédit », juin 2006.

« Créations et créateurs d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur - Enquête auto-entrepreneurs 2010 », *Insee résultats* n°57, février 2012.

Observatoire des inégalités, « 5,3 millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens », mis en ligne le 17 septembre 2011.

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article1480>

Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France, « La création d'une entreprise par un étranger et l'implantation d'une entreprise étrangère », consulté le 29/04/2015.

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/creation-entreprise/implantation-entreprise-etrangere>

La liste des justificatifs à produire a été fixée par un arrêté du 12 septembre 2007 publié au JORF n° 241 du 17 octobre 2007, consulté le 29/04/2015.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000648429>

SINGA France « Aram, un journaliste Kurde à Paris », mis en ligne le 18/06/2013.

<http://singa.fr/2013/06/18/aram-un-journaliste-kurde-a-paris/>

Sandrine Plana, « La création d'entreprises en France par les créateurs de nationalité étrangère (hors Union Européenne) », *APCE*, 2010.

APCE, « Les entreprises créées par des migrants trois ans après la création », avril 2013.

Xavier Chojnicki et al., « Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme », *DREES-MIRE*, juillet 2010.

Elise Vincent, « Coût de l'immigration, l'impossible chiffrage », *Le Monde*, 13.01.2012 à 10h34
Mis à jour le 08.03.2012 à 12h56.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/01/13/cout-de-l-immigration-l-impossible-chiffrage_1629271_823448.html#FeL1buBYB9TzFTiw.99

Entretien avec Dana Diminescu, « Aujourd'hui, rester connecté permet de sauver des vies », *Rue89*, publié le 12/07/2015.

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/07/12/dana-diminescu-migrant-moins-deracine-quun-navigateur-260220>

Définition des principaux secteurs d'activité

Le greffe du tribunal de commerce de Paris a fait des regroupements de codes NAF et APE. Voici une version simplifiée qui présente les principales catégories d'activité.

| |
|--|
| Activités financières |
| Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite |
| Assurance |
| Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance |
| Commerce de gros et de détail |
| Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles |
| Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles |
| Construction |
| Construction de bâtiments |
| Génie civil |
| Travaux de construction spécialisés |
| Hôtels et restaurants |
| Hébergement |
| Restauration |
| Immobilier et location de biens immobiliers |
| Activités immobilières |
| Industrie manufacturière |
| Industries alimentaires |
| Fabrication de boissons |
| Fabrication de produits à base de tabac |
| Fabrication de textiles |
| Industrie de l'habillement |
| Industrie du cuir et de la chaussure |
| Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie |
| Industrie du papier et du carton |
| Imprimerie et reproduction d'enregistrements |
| Cokéfaction et raffinage |
| Industrie chimique |
| Industrie pharmaceutique |
| Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique |
| Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques |
| Métallurgie |
| Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements |
| Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques |
| Fabrication d'équipements électriques |
| Fabrication de machines et équipements n.c.a. |
| Industrie automobile |
| Fabrication d'autres matériels de transport |
| Fabrication de meubles |
| Autres industries manufacturières |
| Réparation et installation de machines et d'équipements |
| Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné |
| Captage, traitement et distribution d'eau |
| Collecte et traitement des eaux usées |

| Services aux entreprises |
|---|
| Édition |
| Programmation, conseil et autres activités informatiques |
| Services d'information |
| Activités juridiques et comptables |
| Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion |
| Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques |
| Publicité et études de marché |
| Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques |
| Activités liées à l'emploi |
| Enquêtes et sécurité |
| Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager |
| Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises |

| Services collectifs, sociaux et personnels |
|---|
| Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale |
| Programmation et diffusion |
| Activités créatives, artistiques et de spectacle |
| Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles |
| Organisation de jeux de hasard et d'argent |
| Activités sportives, récréatives et de loisirs |
| Activités des organisations associatives |
| Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques |
| Autres services personnels |

| Transports |
|--|
| Transports terrestres et transport par conduites |
| Transports par eau |
| Transports aériens |
| Entreposage et services auxiliaires des transports |
| Activités de location et location-bail |
| Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes |

| Autres secteurs |
|--|
| Culture et production animale, chasse et services annexes |
| Sylviculture et exploitation forestière |
| Pêche et aquaculture |
| Extraction de houille et de lignite |
| Extraction d'hydrocarbures |
| Extraction de minerais métalliques |
| Autres industries extractives |
| Services de soutien aux industries extractives |
| Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération |
| Dépollution et autres services de gestion des déchets |
| Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles |
| Activités de poste et de courrier |
| Télécommunications |
| Recherche-développement scientifique |
| Activités vétérinaires |
| Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire |
| Enseignement |
| Activités pour la santé humaine |
| Hébergement médico-social et social |
| Action sociale sans hébergement |
| Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique |
| Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre |
| Activités des organisations et organismes extraterritoriaux |

Glossaire

- ACCRE** : Aide aux Chômeurs Créateurs/Repreneurs d'Entreprises
- ACOSS** : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
- ADEL** : Agence pour le Développement de l'Économie Locale
- ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- APCE** : Agence Pour la Création d'Entreprises
- APCMA** : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- APIES** : Association pour la Promotion des Initiatives Économiques et Sociales
- APSV** : Association de Prévention du Site de la Villette
- BGE** : Boutique de Gestion pour Entreprendre
- CDC** : Caisse Des Dépôts
- CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- CGET** : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
- CIEMI** : Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales
- CSOEC** : Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
- DDTC ville de Paris** : Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires
- DPVI** : Délégation à la Politique de la ville et à l'Intégration
- EEE** : Espace Économique Européen
- ENDA** : Environmental Development Action
- EPEE** : Échange et Professionnalisation pour l'Émergence d'Entrepreneurs
- ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- FACE** : Fondation Agir Contre l'Exclusion
- GEAI** : Groupement d'Entrepreneurs Accompagnés Individuellement
- GRDR** : Groupe Recherche Réalisation Développement Rural
- INED** : Institut National d'Études Démographiques
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- IRFED Europe** : Institut International de Recherche et de Formation, Éducation Cultures Développement
- ITI** : Investissements Territoriaux Intégrés
- MOOC** : Massive Open Online Course
- NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- PIE** : Paris Initiatives Entreprises
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PTCE** : Pôle Territorial de Coopération Économique
- SIAD** : Service International d'Appui au Développement
- TIC** : Techniques de l'Information et de la Communication
- TPE** : Toutes Petites Entreprises
- UE** : Union européenne
- URSSAF** : Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Les entrepreneurs étrangers à Paris

La première partie de l'étude dresse un panorama des entreprises implantées à Paris et dirigées par des étrangers non communautaires (profil des dirigeants, secteurs d'activité, localisation, etc.). Dans deux autres parties, une analyse qualitative par entretiens permet d'approfondir plus spécifiquement les étapes d'un parcours de création d'entreprise à Paris en tant qu'étranger (défis spécifiques à relever, atouts, facteurs clés de réussite, etc.).

Une entreprise parisienne sur dix est dirigée par un étranger non communautaire. Les Chinois, Algériens, Tunisiens, Marocains et Turcs sont les nationalités les plus représentées. La géographie parisienne des dirigeants d'entreprise extracommunautaires varie selon les nationalités néanmoins, les plus fortes proportions se trouvent dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Seul un dirigeant sur quatre est une femme. Les hôtels et restaurants, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité des entreprises dirigées par des étrangers.

Créer son entreprise résulte de la combinaison d'un contexte (difficultés d'insertion sur le marché du travail) et d'un savoir-faire (diplômes et expériences professionnelles ni suffisamment reconnus, ni valorisés). L'accompagnement personnalisé des associations permet de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des porteurs de projet étrangers.

Les principales difficultés rencontrées dans le parcours de création d'entreprise sont d'une part l'apprentissage de la langue et des codes de la société française ; d'autre part les risques de discriminations dans l'accès aux locaux et aux financements même si des solutions alternatives existent (microcrédits, entraide de la communauté, partage de locaux, etc.).

Besoin est de promouvoir la diversité et l'inclusion pour changer les regards des entreprises et de la société sur la différence. Les étrangers installés en France ont développé des méta compétences qu'il serait intéressant de davantage valoriser. Aux yeux des entrepreneurs étrangers qui ont réussi, Paris apparaît comme une Ville-Monde cosmopolite où les opportunités de création d'entreprise sont nombreuses.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPÉREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.

